



ORGANISATION DES ÉLECTIONS

Le refus par le gouvernement
de l'apport financier
extérieur inquiète

Eve Bazaïba, secrétaire générale du MLC

Le Mouvement de libération du Congo (MLC) est monté au créneau pour dénoncer le refus, par le gouvernement congolais, de recourir à l'apport extérieur dans le financement des élections attendues dans le pays. Pour cette formation politique, ce refus cache une manœuvre d'utiliser, pour la énième fois, le prétexte des contraintes budgétaires comme alibi en vue de reporter sine die les scrutins attendus dans le pays. Face à cette position du gouvernement congolais, le MLC rappelle, en effet, que l'Accord de la Saint-Sylvestre lui avait exigé la mobilisation des ressources internes et externes nécessaires pour le budget des élections. Le MLC exhorte, en outre, les Congolais à rester vigilants en vue de protéger la démocratie.

Page 2

MUSIQUE CHRÉTIENNE

L'album « Exode 1 »
disponible à Kinshasa

La pochette de l'album Exode 1

En vente depuis le 29 mars dans les boutiques de l'édition Kin Express, l'opus de musique chrétienne comporte dix titres réalisés sous la direction de Robert Ngoy, saxophoniste attitré du Groupe adorons l'Eternel. Ce dernier explique que l'album « Exode 1 » a été enregistré depuis 2015 mais sa sortie est intervenue il y a une semaine à peine. L'œuvre est l'aboutissement d'un projet lancé depuis 2014 sous sa direction. L'album est en pleine phase promotionnelle et il n'y a donc pas à ce niveau de prestation programmée. Laissé à la découverte des mélomanes, pas seulement chrétiens, l'opus au contenu très diversifié est ancré dans la culture locale.

Page 4

ENJEUX DE L'HEURE

Les manifestations publiques
toujours interdites

D'après le ministre provincial de l'Intérieur, toute demande d'autorisation devra dorénavant être sujet d'une analyse approfondie de la part du gouvernement provincial et des services de sécurité qui lui servent de conseil. A en croire Emmanuel Aketi, Kinshasa n'a jamais levé la mesure portant interdiction des manifestations publiques

La population a droit à être protégée et sécurisée par la police tout en nuanciant sur le fait que les demandes à manifester seront dorénavant analysées de manière approfondie au cas par cas en synergie avec les services de sécurité. Pourtant, le 20 mars dernier à la tribune du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, la ministre des Droits de l'Homme avait solennellement annoncé la levée de cette mesure.

Page 3

LINAFOOT/PLAY-OFF

V.Club déjoue le piège Mont
Bleu, Dragons perd face
à Sanga Balende

V.Club de Kinshasa

Les stades de Martyrs de Kinshasa et TP Mazembe de Lubumbashi ont vibré le 2 avril, à l'occasion des rencontres de la troisième et quatrième journées du Play-Off de la 23e édition du championnat de la Ligue nationale de football, la Vodacom Ligue 1. LAS V.Club a difficilement battu, au stade des Martyrs de Kinshasa, Mont Bleu de Bunia sur le score de

trois buts à un. Auparavant, le club local de Dragons/Bilima a été battu par SM Sanga Balende de Mbuji-Mayi sur le score de zéro but à deux, en match comptant pour la quatrième journée de cette phase de Play-Off. Dans une autre rencontre disputée à Lubumbashi, le TP Mazembe a disposé du CS Don Bosco par deux buts à un.

Page 4

ÉDITORIAL

Dette

Alors qu'une nouvelle étape des négociations avec le Fonds monétaire international va débiter à Brazzaville dans les prochaines heures avec, en toile de fond, la restructuration et le rééchelonnement de la dette extérieure qui plombe nos finances publiques depuis des mois, il n'est pas inutile de rappeler que la dette intérieure doit elle aussi figurer en bonne place, en très bonne place même, dans le programme en préparation. De sa couverture par l'Etat, les administrations, les institutions et les collectivités locales dépend, en effet, pour une large part, la relance des activités économiques sur toute l'étendue du territoire national.

S'il est vrai qu'un examen attentif des factures présentées par les acteurs économiques s'impose si l'on veut éviter des détournements de fonds massifs opérés par des entrepreneurs peu scrupuleux, il l'est tout autant qu'une part importante des sommes réclamées correspond effectivement à des travaux effectués qui n'ont pas été réglés par l'Etat et ses services. Ce qui a eu pour conséquence de créer des difficultés de trésorerie quasiment insurmontables qui ont elles-mêmes entraîné des licenciements de personnel massifs.

Nous ne citons ici aucun nom mais, comme tous les observateurs de la scène congolaise, nous constatons que nombre d'entreprises se trouvent aujourd'hui dans une situation délicate, parfois même désespérée, du fait des retards de paiement dont elles ont été victimes ces deux dernières années. Si les banques ne leur avaient pas fait confiance et ne pariaient pas sur la relance à plus ou moins court terme de l'économie nationale, les sociétés concernées auraient été contraintes de déposer leur bilan. Avec les conséquences catastrophiques que cet effondrement aurait eues sur l'emploi.

Il revient maintenant aux spécialistes nationaux et internationaux qui se retrouvent ces jours-ci à Brazzaville afin de mettre au point le plan de restructuration de la dette intérieure d'où naîtra la relance de notre économie de se préoccuper sérieusement du remboursement de la dette intérieure. S'ils y parviennent dans un délai raisonnable et dans des conditions acceptables pour les créanciers privés, ils créeront un climat de confiance dont le meilleur sortira à coup sûr. Le meilleur, c'est-à-dire la relance de la croissance nationale et la création ou la préservation de nombreux emplois.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le MLC déplore le refus par le gouvernement de l'apport financier extérieur

Le Parti de Jean-Pierre Bemba estime que la position prise par l'État congolais cache une manœuvre d'utiliser, pour la énième fois, le prétexte des contraintes budgétaires comme alibi de report des scrutins tant attendus.



La secrétaire générale du MLC, Me Eve Bazaiba

Le Mouvement de libération du Congo (MLC) est monté au créneau pour dénoncer le refus, par le gouvernement congolais, de recourir à l'apport extérieur dans le financement des élections prévues pour le 23 décembre. Dans un communiqué du 31 mars signé par sa secrétaire générale, Me Eve Bazaiba Masudi, le MLC se dit stupéfait d'apprendre que la République démocratique du Congo (RDC) avait, d'une part, renoncé à tout apport financier de la communauté internationale au profit du processus électoral en cours et, d'autre part, refusé de participer à la conférence des donateurs prévue pour le 13 avril à

Genève, pour la levée des fonds, en vue de faire face à la crise humanitaire qui sévit dans le pays. Face à cette position, le MLC rappelle, en effet, que l'Accord de la Saint-Sylvestre avait exigé du gouvernement la mobilisation des ressources internes et externes nécessaires pour le budget des élections. Ce document lui recommandait également de respecter scrupuleusement le plan de décaissement convenu avec la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et d'encourager l'accompagnement logistique, technique et financier de la communauté internationale en faveur de cette centrale électorale, pour une

bonne réalisation du processus électoral.

Faire preuve de l'orthodoxie financière
Prenant acte de l'embellie annoncée par le gouvernement à la suite de la remontée des cours des produits miniers, le MLC l'invite à présenter au parlement un collectif budgétaire qui devra prendre en compte ces nouvelles recettes nationales inattendues, pour une gestion conforme à la loi des finances en vigueur. Il exige aussi la constitution, par le gouvernement, d'une provision trimestrielle au profit de la Céni et attend de cette dernière la

publication du budget global du processus électoral et du plan de décaissement y relatif.

En outre, le parti de Jean-Pierre Bemba a demandé au peuple congolais de rester vigilant en vue de protéger la démocratie « chèrement acquise et dont il continue à payer le prix à travers le sang de ses filles et fils ». De la communauté internationale, ce parti, qui salue le renouvellement du mandat de la Monusco, attend une continuation d'accompagnement du processus électoral, conformément à toutes les résolutions de l'ONU émises dans ce sens.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AUDIOVISUEL

Fermeture prolongée des médias proches de l'opposition

Après de huit mois des élections générales, l'ONG de promotion et de défense de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), se dit inquiète de la confiscation de la liberté d'expression dans le pays.

Un monitoring de FFJ, rendu public le 3 avril, révèle que la «Voix du Katanga», une télévision émettant à Lubumbashi, dans le Haut-Katanga, est fermée depuis le 11 mars 2016. Cet organe de presse appartient à Gabriel Kyungu, président de l'Union nationale des fédéralistes du Congo, membre du groupe de sept partis nommé G7, qui ont quitté la majorité en septembre 2015 pour rejoindre l'opposition. Il y a également «Mapendo» et «Nyota», deux médias de Moïse Katumbi, actuellement opposant au président Kabila et candidat déclaré à l'élection présidentielle de 2018. «Jua Lubumbashi Télévision», appartenant à Jean-Claude Muyambo, un autre membre de l'opposition incarcéré à la prison centrale de Kinshasa, a été aussi réduite au silence. Il en est de même pour «Radio Owoto», émettant à Lodja, dans le Sankuru, et appartenant à l'opposant Lutundula, fermée depuis le 17 septembre 2015.

LONG a, en effet, rappelé que d'autres médias, propriétés des membres de l'opposition, ont été réduits au silence puis rouverts à la suite d'incessantes pressions de la société civile. Il s'agit, selon elle, de «Canal Kin Télévision» et «Radio liberté Beni», fermés depuis mi-novembre 2014 puis rouverts plus tard. Ces deux médias sont des propriétés du président du Mouvement de libération du Congo, Jean-Pierre Bemba. Dans cette liste, FFJ a également noté «Canal Futur Télévision» du président de l'Union pour la nation congolaise, Vital Kamerhe, et «Radio Lisanga Télévision» de Roger Lumbala. « Ces médias émettent encore sous la menace de fermeture », a fait observer FFJ.

Libération d'un journaliste arrêté à Kinshasa La veille, dans un autre communiqué, FFJ avait exigé la relaxation du journaliste indépendant, Eliezer Ntambwe, arrêté à Kinshasa. L'animateur de «Tokomi Wapi?» (entendez : Où en sommes-nous ?), un magazine diffusé sur les télévisions de Kinshasa, a été interpellé, à en croire FFJ, dans la matinée du 2 avril dans son bureau, au centre-ville, par des agents dont certains en uniforme de la police et d'autres en tenue civile. Ils l'ont

escorté à pied avant de l'embarquer dans une jeep blanche stationnée à quelques mètres de son bureau. LONG a noté que l'animateur a été conduit, à la suite d'un mandat d'amener, au parquet près le tribunal de Grande instance de Gombe où il a été entendu sur procès verbal.

« FFJ appelle la justice à rester indépendante puisque si la politique entre au palais, le droit sort par la fenêtre »,

Citant les informations qui lui sont parvenues et qui sont confirmées par des sources indépendantes, FFJ a souligné que l'animateur est interpellé à la suite d'une plainte du gouverneur de la province du Kasai oriental, Alphonse Ngoyi Kasanji, pour « acharnement et calomnies ». Le plaignant fait savoir qu'en date du 5 mars dernier, le journaliste a invité dans son bureau deux de ses collaborateurs pour les mettre au courant d'une émission pour laquelle il aurait obtenu un financement extérieur pour le tour-

nage, dans une affaire de diamant que le gouverneur aurait voulu extorquer. « *Eliezer a fait pression sur mes collaborateurs, leur demandant de me convaincre pour payer de l'argent en vue de faire bloquer la diffusion de l'émission* », écrit le plaignant dans sa « mise au point » citée par FFJ qui, sans entrer dans le fond de l'affaire, dit être d'avis que la démarche du journaliste était celle d'obtenir un autre son de cloche sur l'accusation dont a été l'objet le gouverneur Kasanji, pour, sans nul doute, équilibrer les faits en sa possession, conformément aux prescrits du Code de déontologie du journaliste. « *FFJ appelle la justice à rester indépendante puisque si la politique entre au palais, le droit sort par la fenêtre* », a dit cette ONG. FFJ craint que les huit mois qui précèdent les élections générales au Congo soient une période sombre pour les journalistes et les médias. « *M. Kasanji devra cesser d'utiliser sa casquette de gouverneur pour instrumentaliser la justice* », s'est indignée l'organisation.

Lucien Dianzenza

ENJEUX DE L'HEURE

Les manifestations publiques toujours interdites à Kinshasa

D'après le ministre provincial de l'Intérieur, toute demande d'autorisation devra dorénavant être sujet d'analyse approfondie de la part du gouvernement provincial et des services de sécurité qui lui sert de conseil.

Alors que nombreux étaient les congolais qui avaient cru en la décision de la ministre des Droits humains de lever la mesure portant suspension des manifestations publiques sur le territoire national, le ministre provincial de l'Intérieur de la ville-province de Kinshasa est venu tout chambouler. D'après cette autorité urbaine qui s'est exprimée à la presse le 3 avril, Kinshasa n'est pas concernée par cette mesure gouvernementale que la ministre Marie Ange Mushobekwa avait solennellement annoncée, le 20 mars dernier, à la tribune du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. A en croire Emmanuel Aketi, Kinshasa n'a jamais levé cette mesure tout en nuancant sur le fait que les demandes à manifester sont analysées de manière approfondie au cas par cas, avec notamment l'implication des services de sécurité.

Le ministre provincial a expliqué que la ville était bien obligée de surseoir à toute demande d'autorisation de la part de tout requérant qui voulait rassembler des gens sur la voie publique, les précédentes autorisations ayant occasionné beaucoup de pertes en vies humaines. « Cette mesure n'est pas encore levée », a-t-il indiqué, tendant à ignorer la décision de la ministre des Droits humains. « *La mesure de suspension des manifestations politiques sur la place publique a été levée afin de permettre à tous les partis et regroupements politiques de mieux se préparer aux élections du 23 décembre prochain. Ces dites manifestations doivent se tenir dans le respect de l'ordre public ainsi que les valeurs républicaines comme la tolérance, la coexistence*



La population a droit à être protégée et sécurisée par la police pacifique et la non-violence », avait alors affirmé Marie Ange Mushobekwa.

Prenant le contre pied de la ministre, l'exécutif provincial de la ville de Kinshasa tient à jouer sa partition dans un dossier où il veut avoir voix au chapitre. En synergie avec les services de sécurité qui lui sert de conseil, il entend gérer sa capitale en toute indépendance, loin des injonctions du gouvernement central. « *Nous étudions la température et les dossiers sont examinés au cas par cas* », a laissé entendre Emmanuel Aketi.

Entre-temps, sur le terrain, le Parti du peuple pour la reconstruction et le développement, au pouvoir, poursuit avec ses meetings populaires dans la ville pour sensibiliser aux élections, rassemblant des milliers des personnes sur la place publique. Le quitus accordé par l'autorité urbaine à cette demande vaudra-t-il aussi pour les partis politiques de l'opposition qui voudraient se soumettre au même exercice ? La question est posée.

Alain Diasso

ÉCONOMIE NATIONALE

Une voie de sortie à la tendance au désinvestissement

Le gouvernement central a envisagé plusieurs pistes de solution face à l'insuffisance d'investissements dans les secteurs porteurs de la vie économique. Le débat est d'autant plus propice que l'exécutif national peut compter sur une conjoncture internationale plus favorable. Quelques idées semblent émerger pour arriver à débloquent le potentiel de croissance économique de la RDC.

Devant le constat de baisse des investissements dans le pays, les autorités congolaises espèrent y répondre de manière pragmatique en mettant en place une politique volontariste à moyen terme. Concrètement, l'idée est d'arriver à déployer une activité économique qui réponde effectivement aux intérêts de la RDC. On le sait, le pays veut axer sa stratégie sur la poursuite des efforts de stabilisation du cadre macroéconomique et bien entendu la relance de la production intérieure, dont les mines qui profitent de l'embellie des cours mondiaux de matières premières. Par ailleurs, le gouvernement central a appelé à la mise en œuvre rapide d'autres actions visant, à très brève échéance, à booster justement cette relance et à redémarrer la production nationale qui se trouve au plus mal. Tous les experts conviennent sur le fait que le niveau d'affaiblissement est désastreux au stade actuel. Certaines bonnes initiatives ne peuvent passer sous silence, notamment le soutien accordé au secteur productif. En effet, les secteurs bénéficiaires sont, entre autres, les PME opérant dans l'agro-industrie. Celles-ci ont pu accéder à des financements à des taux concessionnels dans le cadre de la revalorisation des chaînes de valeur. Au-delà, le second secteur ayant bénéficié d'un regain d'intérêt est

le transport dans sa grande diversité. Il s'agit d'un méga-secteur qui touche bien des sous-secteurs stratégiques, notamment les routes, la voie ferroviaire ainsi que la voie fluviale et lacustre. Tout le sens du défi lancé dans ce secteur est de faciliter et fluidifier les échanges de biens et services. L'autre retombée recherchée est d'assurer une meilleure intégration économique du vaste territoire de la RDC.

Enfin, il faut arriver aussi à désenclaver les principaux centres de production et aménager les voies d'évacuation. Comme l'a soutenu le gouvernement central lors de l'ouverture de la table ronde sur les exportations qui se tient du 2 au 4 avril, toute inversion durable de la tendance au désinvestissement et même à la désindustrialisation passe d'abord par un soutien sans faille à la mise en place d'une industrie de transformation performante des produits locaux qui manquent cruellement au pays. C'est la seule voie pour stabiliser durablement l'économie nationale. Au-delà des interrogations légitimes sur l'application lacunaire de la loi sur la sous-traitance, des inquiétudes persistent sur d'autres dispositions légales plutôt innovantes comme la loi sur le sauvetage des industries en péril. Pour tirer le meilleur profit de cet arsenal juridique quasi-inexploité, il est important de mettre en place des politiques bien ciblées, avec des objectifs clairs et chiffrés pour les prochaines années.

Laurent Essolomwa

LINAFOOT/PLAY-OFF

V.Club déjoue le piège Mont Bleu, Dragons/Bilima perd devant Sanga Balende

Les stades de Martyrs de Kinshasa et TP Mazembe de Lubumbashi ont vibré, le 2 avril, à l'occasion des rencontres de la troisième et quatrième journées du Play-Off de la 23e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), la Vodacom Ligue 1.

L'AS V.Club a difficilement battu, au stade des Martyrs de Kinshasa, la formation de Mont Bleu de Bunia (province d'Ituri). Les Dauphins Noirs récemment tombés à domicile face à Sanga Balende, en deuxième journée (zéro but à deux), ont été cueillis à froid une fois de plus devant leurs supporters. Mont Bleu, pourtant privé de ballon dès l'entame de la partie, a ouvert la marque contre le cours du jeu, sur sa première contre-attaque. Machozi a trompé le portier Lukong à la 8e mn. Heureusement pour l'AS V.Club, son latéral droit Djuma, ancien du FC Renaissance du Congo, a égalisé à la 41e.

À la fin de la première période, les deux équipes ont été à égalité. Au retour des vestiaires, les poulains de Florent Ibenge ont tenté de faire le siège du camp du club de Bunia qui a résisté avec ses armes, les joueurs étant solidaires et faisant preuve d'envie. Mais l'expérience de V.Club a eu raison de cette modeste formation qui dispute pour la première fois la phase Play-Off



du championnat national de football. Leur bourreau s'appelle Jean-Marc Makusu Mundele qui a sévi à la 79e mn et à la 90+3e mn, offrant un succès laborieux aux Dauphins Noirs de la capitale. V.Club se relance donc après la défaite face à Sanga Balende, alors que Mont Bleu, à l'apprentissage, enregistre sa deuxième défaite de suite après celle subie à domicile au stade Amani de Bunia face à un autre ogre du football national, le Daring Club Motema Pembe de Kinshasa (zéro but à deux).

Avant cette rencontre, le club local de Dragons/Bilima a été battu par Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi sur le score de

zéro but à deux, en match comptant pour la quatrième journée de cette phase de Play-Off. Kambu wa Kambu à la 79e mn et Bindanda à la 90e ont inscrit les deux buts de cette rencontre. Les Anges et Saints du Kasai oriental ont donc effectué un bon voyage à Kinshasa, ramenant un total de six points en deux rencontres.

Quant aux Monstres de Kinshasa, ils alignent ainsi leur quatrième défaite de suite (battus par Mazembe 5-0, Don Bosco 2-1 et Lupopo 1-0). Dragons/Bilima retrouve l'élite du football national après plusieurs années d'absence. Mais ce nouvel apprentissage est très rude. « Tout le

monde connaît les moments difficiles que nous traversons. On sera face une équipe qui joue très bien, on a bien compris ce qu'elle est. J'ai bien pris de dispositions. On a deux possibilités, la victoire et l'apprentissage. J'ai perdu trois fois, mais il y aura aussi de victime », indiquait, sceptique, le coach des Dragons en conférence d'avant-match.

Mazembe soumet Don Bosco

Dans une autre rencontre de ce lundi disputée à Lubumbashi, le TP Mazembe, dans son stade de la commune de Kamalondo, a eu raison du CS Don Bosco par deux buts à un. Le maestro international zambien, Rainford Kalaba, a ouvert la marque pour les Corbeaux du Grand Katanga à la 12e mn. Zemanga a égalisé pour les Salésiens de Lubumbashi à la 70e mais l'expérimenté latéral gauche, Jean Kasusula, a arraché la victoire pour Mazembe à la 87e mn.

Rappelons que, le 1er avril, le FC Saint-Eloi Lupopo s'est imposé au stade Frédéric-Kibasa-Maliba de Lubumbashi face à la Jeunesse sportive Groupe Bazano sur la marque de deux buts à zéro. Tshibuabua 51e mn et Trésor Kanku à la 52e ont marqué les buts victorieux des Cheminots de l'ex-Katanga qui font un début positif du Play-Off, totalisant déjà sept points en quatre rencontres.

Martin Engimo

CAN NIGER U20

La RDC tient la Tanzanie en échec

Après le résultat nul de zéro but partout à l'extérieur, les Léopards de moins de 20 ans se retrouvent en position de favoris pour le match retour à Kinshasa.



Les Léopards U20 de la RDC

La sélection congolaise a résisté, le 30 mars, au Tanzania national main stadium de Dar Es-Salaam, face aux Ngorongon Héros de la Tanzanie, en match aller du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations U-20 de football dont la phase finale se déroulera au Niger en 2019. Score de la partie : zéro but partout. Les jeunes Léopards, amenés par le sélectionneur Jean-Claude Mukanya, ont bien fait de ne pas encaisser de but au cours de ce match légèrement dominé, dans l'entrejeu, par les jeunes Tanzaniens. Ils conservent donc entièrement leurs chances pour le match retour prévu pour le 20 avril au stade des Martyrs de la Pentecôte à Kinshasa.

Les Congolais auront ainsi besoin d'un succès, même d'un but à zéro, pour accéder au tour suivant de

cette compétition. Pour ce faire, ils devront surtout éviter de faire un résultat nul avec des buts encaissés. Aussi auront-ils besoin d'un soutien total des supporters attendus nombreux au stade pour les pousser à la qualification. Certainement, l'équipe tanzanienne, également ambitieuse, viendra jouer son va-tout à Kinshasa. « L'équipe du Congo a été physiquement supérieure par rapport à la nôtre, mais nous pouvons aller nous qualifier chez elle, car elle a fermé le jeu chez nous. Elle va certainement l'ouvrir à domicile et nous pourrions en profiter pour marquer. Mes joueurs ont bien joué mais n'ont pas marqué, nous allons continuer à travailler », a signifié le sélectionneur Ammy Ninje de la jeune équipe tanzanienne.

M.E.

MUSIQUE CHRÉTIENNE

L'album «Exode 1» disponible à Kinshasa

En vente depuis le 29 mars dans les boutiques de l'édition Kin Express, l'opus comporte dix titres réalisés sous la direction du saxophoniste Robert Ngoy.

«Exode 1» est l'aboutissement d'un projet lancé depuis 2014, sous la direction de Robert Ngoy, saxophoniste attitré du Groupe adorons l'Éternel (Gael). Cette oeuvre a été enregistrée depuis 2015 mais il y a une semaine à peine qu'elle a été enfin mise sur le marché. « Le projet est assez vieux, comme le titre l'indique, c'est véritablement un long parcours qui nous a pris quatre ans et dont le fruit est palpable aujourd'hui. Nous avons appris la patience car quand Dieu veut vous faire aller d'un point A vers un point B, il se passe toujours un temps entre la promesse et l'accomplissement. Je crois que nous avons vécu ce moment et y avons appris pas mal de choses », a dit Robert Ngoy.

Sur le marché depuis le 29 mars, «Exode 1» est en pleine phase promotionnelle et il n'y a donc pas encore de concert programmé. « Pour l'instant, nous n'avons pas encore un calendrier de concert. Nous en sommes encore à faire connaître notre structure et le travail qu'elle a accompli. La promotion va nous prendre trois mois sans prestation, hormis quelques descentes dans les églises qui voudront bien nous ouvrir leurs portes », a précisé le musicien.

Du reste, souligne Robert Ngoy, « Exode est une plate-forme chrétienne dont la vision est d'évangéliser, à travers la chanson qui a pour objectif de promouvoir les grâces et les talents non connus. Nous sommes partis du constat qu'à part les quelques groupes qui existent, il y a des gens pétris de talents, dotés d'une grâce extraordinaire mais du fait qu'ils n'appartiennent pas à un groupe réputé, leurs talents sont éparpillés à tel point qu'au fil du temps, certains s'adonnent à autre chose

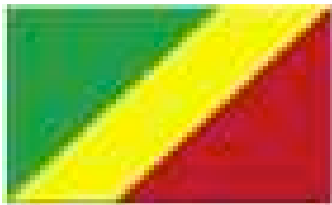


La pochette de l'album «Exode 1»

alors que le Seigneur les avaient appelés à la musique ». Professeur à l'Institut national des arts, le saxophoniste en sait un rayon sur les contours de cette musique chrétienne dont il est l'un des brillants acteurs.

Laissé à la découverte des mélomanes, pas seulement chrétiens, l'opus qui comporte dix titres est ancré dans la culture locale. « Dans l'ensemble, nous sommes restés très Congolais », affirme Robert Ngoy. Il fait néanmoins savoir aux mélomanes qu'ils y entendront de la rumba et du folk. Jusqu'ici disponible uniquement en version audio, l'album «Exode 1» est présent dans tous les shops de l'édition Kin Express qui en est le distributeur officiel mais également au siège de Gael, situé non loin de l'Académie des beaux-arts. Des vidéos seront diffusées sous peu sur le petit écran comme l'annonce le saxophoniste. « Dans deux à trois semaines, deux à trois clips viendront soutenir la promotion assurée encore par le CD depuis quelques jours », a promis Robert Ngoy.

Nioni Masela



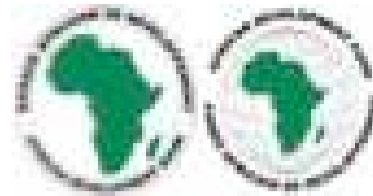
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002-MFB-PACIGOF-CPM 2018 (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732

N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de réaliser une étude pour la mise en place d'un bus applicatif de type EAI ou ESB afin d'orchestrer et gérer les échanges applicatifs des systèmes d'information inter partenaire de l'Administration publique



1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF) ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de réaliser une étude pour la mise en place d'un bus applicatif de type EAI ou ESB

Les services prévus au titre de ce marché comprennent :

PRE-REQUIS :

- identifier les processus informatiques en cours, et leurs applications métiers ;
- faire une analyse des types de logiciels utilisés et des bases de données existantes ;
- faire une évaluation sommaire de l'infrastructure d'échange B2B avec l'extérieur.

•Interopérabilité:

Le consultant devra :

- Faire une analyse et proposition d'une plateforme d'échange d'information ; et
- Proposer des commentaires et recommandations ;
- E-gouvernement, politique informatique et législation informatique:

Le consultant devra :

- identifier la stratégie e-gouvernement existante et

déterminer le stade de mise en œuvre ;
-identifier la politique en termes d'interconnexion des administrations
-faire un état d'avancement des projets de lois relatifs à la société de l'information (les transactions électroniques, le paiement électronique, la cybersécurité, la cybercriminalité, la signature électronique, la cryptologie, etc.).

2. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires dans au moins deux continents, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des gouvernements, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation

de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/ envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 20 Avril 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de réaliser une étude pour la mise en place d'un bus applicatif de type EAI / ESB :

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 931 00 10 / 05 531 00 10; E-mail : pacigofcongo@gmail.com

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

NÉCROLOGIE

Juste Peya, agent des Dépêches de Brazzaville, le commissaire Védé, Castor Madola, Michel Okandza (Golbere) Stevy Yembi (Mano) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère et ami, le caporal-chef Mouyaba Patrick (Kabila) de la GDR. Décès survenu le 29 mars 2018 à l'hôpital central des armées Pierre MOBENGO à la suite d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 50 de la rue Ngaliema (arrêt de bus pharmacie Moukondo) au croisement de Jacques Opangault et Boueta-Mbongo



Alain Bienvenu Obargui, journaliste et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille et soeur Paule



Christlaine Obargui «Choudé» survenu le 26 mars au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°22 de la rue Abila, non loin de l'avenue Marien-Ngouabi à Talangai (arrêt Libanga ya talo). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

AVIS DE RECHERCHE

Jules César Ollebi, agent des Dépêches de Brazzaville et Serge Issema informent les parents de Brazzaville et d'ailleurs, de la disparition de la petite Bantsimba Nicia âgée de 12 ans. Elle est sortie du domicile familial depuis le samedi 31 mars 2018. Toute personne rencontrant cette petite fille est priée de la ramener au 64 de la rue Dahomey à Poto-poto, Brazzaville ou appeler au 05 325 88 15 / 05 548 46 16. Une récompense est prévue.



Michel Ntsana, adjudant de Police et famille, Henriette Batalassana, elisabeth Nsona et Carine Makaya ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur oncle, frère, père et grand-père Rigobert Mihondono, survenu le 20 mars 2018 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au quartier ex-Télévision vers la villa Monana. Le programme d'inhumation se présente comme suit :

Jeu 5 avril 2018

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 : recueillement au domicile familial ;
- 12h00 : départ pour l'église évangélique du Congo (centre d'accueil de Baongo) ;
- 14h00 : départ pour le cimetière Loukanga
- 16h00 : fin de cérémonie.



IN MEMORIAM

3 avril 1996 - 3 avril 2018, Voici bien 22 ans que M. Lengani Jean - Pierre a été arraché à l'affection des siens. Cette date inoubliable a laissé un grand vide parmi nous et nos larmes ne tariront jamais. Vous tous qui l'avez connu, ayez une pensée pieuse pour lui en ce jour de triste anniversaire. Que son âme repose en paix par la miséricorde de Dieu. « Ya Lengos » sache que tu vis en nous, ce vide dans nos cœurs ne sera jamais comblé. Veuve et famille Lengani



ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS DU CONGO

Jean Charles Claude Ongoli élu président

Après trois jours de travaux, les membres de l'organisation ont renouvelé, le 3 avril à Brazzaville, leurs instances dirigeantes.



L'Ordre national des pharmaciens du Congo a mis en place son Conseil national de sept membres, présidé par Jean Charles Claude Ongoli, ainsi que les bureaux des conseils centraux et départementaux. Les travaux se sont déroulés en présence du représentant de la direction générale des Affaires électorales et de ceux du ministère de la Santé et de la population, sous l'œil

vigilant d'un huissier de justice.

Abordé par la presse après son élection, le nouveau président de l'Ordre national des pharmaciens du Congo a exprimé toute sa satisfaction quant à l'aboutissement heureux du processus de renouvellement des instances dirigeantes tant une crise était née des suites de ces consultations professionnelles, notamment dans l'interprétation des lois et règlements régissant l'organisation.

Par ailleurs, Jean Charles Claude Ongoli s'est engagé à recréer l'unité au sein des pharmaciens. Il a salué, par la même occasion, l'enthousiasme qui les a caractérisés pendant les trois jours de travaux. Le président de l'Ordre a émis le vœu de voir cette détermination et cette ambiance conviviale être maintenues.

Invité par la presse à rassurer la population qui consomme des médicaments de la rue, parce que disposant de faibles moyens financiers, Jean Charles Claude Ongoli a indiqué que la Centrale d'achat des médicaments génériques est la solution idéale que le gouvernement a proposée aux Congolais d'acheter les produits pharmaceutiques à moindre coût.

En outre, prenant la parole à son tour, Ray Mankélé, qui a patronné cette assemblée générale électorale, a exhorté les pharmaciens à mesurer les responsabilités de leurs charges. Il les a invités à « panser » les plaies causées par la crise qui a secoué les instances ordinales ces derniers mois.

Ray Mankélé a formulé le vœu de voir l'Ordre des pharmaciens devenir une véritable force de propositions de l'administration médicale, car, a-t-il relevé, le secteur fait face à beaucoup de défis, entre autres, la circulation de faux médicaments et le besoin pressant des produits pharmaceutiques à l'intérieur du pays.

Notons que le Conseil national de l'ordre des pharmaciens a un mandat de quatre ans. Les dernières élections datent de 2007. Jean Charles Claude Ongoli succède à Hyacinthe Ingani. Jagger Mpanzo a remplacé Etienne Mokondji Mobé à la vice-présidence.

Roger Ngombé

JUSTICE INTERNATIONALE

Un djihadiste malien comparaît devant la CPI

Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud devra répondre, ce 4 Avril, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis à Tombouctou en 2012 et 2013, notamment la destruction de mausolées dans cette ville.

L'intéressé, surnommé Hassan Al Hassan, est également accusé d'être responsable de viol et d'esclavage sexuel commis dans le contexte de mariages forcés ainsi que de tortures. Le djihadiste de 40 ans, qui a été remis à la Cour pénale internationale (CPI) par les autorités maliennes, et transféré au centre pénitentiaire de la Cour, à La Haye, aurait été membre du groupe dénommé Ansar Eddine et commissaire de la police islamique à Tombouctou. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité délivré par la CPI, le 27 mars dernier.

Selon la CPI, Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud doit être « informé des accusations portées contre lui », lors de sa présentation devant les juges. Ces accusations portent, entre autres, sur la participation « à la politique de mariages forcés dont des Tombouctiennes ont été victimes, qui ont donné lieu à des viols répétés et à

la réduction de femmes et de jeunes filles à l'état d'esclaves sexuelles », a-t-on précisé.

Pour le procureur de l'unique tribunal permanent jugeant les crimes de guerre au monde, Fatou Bensouda, l'arrestation d'Al Hassan et son transfert à La Haye, berceau de la justice internationale, ont envoyé « un message fort à tous ceux qui, où qu'ils se trouvent, commettent des crimes qui heurtent la conscience humaine ».

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme a, quant à elle, salué « une avancée significative dans les enquêtes et poursuites de la CPI, en particulier pour les victimes de Tombouctou qui continuent d'attendre que justice soit faite ». « Pour les victimes, le transfert d'Al Hassan à La Haye est un soulagement », a déclaré leur avocat, Moctar Mariko, cité dans un communiqué. Ajoutant : « Surtout au moment où la situation au centre et au nord

(du Mali), y compris à Tombouctou, se dégrade avec la recrudescence d'actes de violences imputés à des groupes armés terroristes ».

Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud est le deuxième djihadiste à être jugé par la Cour internationale. En 2016, la CPI avait, lors d'un verdict historique, condamné un premier djihadiste malien : Ahmad Al Faqi Al Mahdi, qui avait écopé de neuf ans de prison pour avoir également pris part à la démolition des mausolées protégés à Tombouctou en 2012. Le djihadiste avait été jugé coupable d'avoir dirigé des attaques contre le site inscrit par l'Unesco au patrimoine mondial lors de la prise de pouvoir des islamistes dans le nord du Mali, en 2012. La décision sans précédent avait été perçue comme un avertissement : la destruction du patrimoine de l'humanité ne restera pas impunie.

Rappelons qu'une vague de destruction avait déferlé sur Tombouctou, fondée entre le cinquième et le douzième siècle par les tribus touaregs, et qui a été surnommée « La ville des 333 saints » pour le nombre de sages musulmans qui y sont enterrés.

Nestor N'Gampoula

TERRORISME

Résurgence d'attaques sanglantes de Boko Haram au Cameroun et au Nigeria

Cinq soldats camerounais ont été tués, le 3 avril, au cours d'une attaque non revendiquée contre un poste militaire dans l'extrême-nord du pays, alors que le groupe djihadiste a multiplié les attaques pendant le week-end de Pâques, contre Maiduguri, grande ville du nord-est du Nigeria, a-t-on appris de sources locales.

Le groupe terroriste a lancé l'attaque au nord du Cameroun alors que l'armée loyaliste se bat sur place contre le groupe nigérian islamiste Boko Haram. L'agression n'a pas été revendiquée et les forces armées camerounaises n'ont pas communiqué au sujet de celle-ci. L'armée camerounaise a commencé

à lutter contre Boko Haram en 2014. Depuis cette date, les islamistes ont tué « deux mille civils et militaires et enlevé un millier de personnes » dans l'extrême-nord du pays, selon le centre d'analyse international Crisis Group.

Au Nigeria, les dernières attaques du groupe djihadiste ont causé la mort d'au moins une vingtaine de personnes et quatre-vingt-quatre blessés, selon les services de secours. Les attentats ont été perpétrés dans le camp de déplacés de Zawuya, aux environs de Maiduguri, par quatre jeunes filles kamikazes, aux âges estimés de 13 à 18 ans. D'autres ont été menés par des combattants contre une base militaire à l'entrée de la ville. Ils ont utilisé des kamikazes, mais aus-

si des armes à feu et des bombes, a confié un officier supérieur de l'armée nigériane sous couvert d'anonymat.

La dernière grande tentative d'incursion dans la capitale de l'Etat du Borno, berceau de Boko Haram, une secte islamiste radicale transformée en mouvement djihadiste, date du week-end de Noël. Quant à l'utilisation de kamikazes, notamment de jeunes filles pour commettre des attentats-suicides, elle est la marque même de ce groupe terroriste dirigé par Abubakar Shekau.

Outre le Cameroun et le Nigeria, Boko Haram mène également ses attaques au Niger et au Tchad, dans les zones frontalières du lac Tchad.

N.N'G.

汉语桥
Passerelle vers le chinois

17^{ème} édition de la compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants étrangers

[刚果(布)预选赛]
Compétition de Présélection au Congo

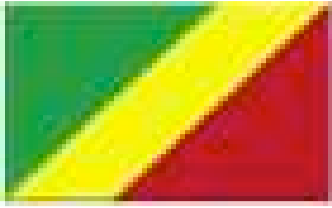
天下一家
Un Monde Une Famille

LA COUPE DE
四达时代
StarTimes

«Passerelle vers le chinois», une compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants et les lycéens étrangers, organisée par l'Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI en collaboration avec l'Ambassade de Chine, fera cette année sa 3^{ème} édition de présélection au Congo! Montrez votre maîtrise de la langue chinoise, profitez-en pour gagner une bourse d'études et un voyage en Chine!

Veuillez venir nombreux à cette Compétition!

Critères d'admission: étudiants congolais âgés de 18 à 30 ans
Date et Lieu:
 le samedi 7 avril 2018,
 Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI
Pour plus d'informations et inscription:
 Tél.: 06 4376842
Date limite d'inscription: le vendredi 6 avril 2018



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 003-MFB-PACIGOF-CPM 2018 (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732

N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'accompagner la mise en oeuvre des réformes de l'Agence Nationale de Développement des PME (ANDPME)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF)».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'accompagner la mise en oeuvre des réformes de l'Agence Nationale de Développement des PME (ANDPME)

Les services prévus au titre de ce marché comprennent :

2. Diagnostic stratégique et opérationnel
3. Proposition de plan d'action
4. Rationalisation des processus clés
5. Mise en oeuvre et accompagnement au changement
6. Evaluation des besoins en traitement de l'information
7. Mise en place d'un tableau de bord de suivi
8. Formation des personnels
9. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires dans au moins deux continents, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des gouvernements, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

10. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

11. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

12. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 23 avril 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'accompagner la mise en oeuvre des réformes de l'Agence nationale de développement des PME :

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél : (242) 06 931 00 10 / 05 531 00 10; E-mail : pacigofcongo@gmail.com

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001-MFB-PACIGOF-CPM 2018

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732

N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'accompagner la finalisation du Plan National de Développement (PND 2018-2022)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF)».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'exécuter les travaux de finalisation du Plan National de Développement (PND 2018-2022)

Les services prévus au titre de ce marché comprennent :

2. Table-ronde des bailleurs de fonds
3. Assistance technique
4. Renforcement des capacités du comité national du PND
5. Conférence nationale de validation du PND
6. Campagne de sensibilisation et vulgarisation du PND - zone sud du Congo
7. Campagne de sensibilisation et vulgarisation du PND - zone nord du Congo
8. Campagne de sensibilisation et vulgarisation du PND - zone centre du Congo
9. Edition et reprographie des livrables et supports du PND

10. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires dans au moins deux continents, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des gouvernements, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

11. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

12. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

13. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 18 Avril 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'accompagner la finalisation du Plan National de Développement (PND 2018-2022) » :

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél : (242) 06 931 00 10 / 05 531 00 10; E-mail : pacigofcongo@gmail.com

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Des assurances indicielles face à la lutte contre la sécheresse

Le nouveau type de produit aide les agriculteurs africains à faire face aux conséquences du réchauffement climatique, en les assurant à moindre coût et en fonction des indices météorologiques.

L'Afrique subsaharienne fait actuellement face à de multiples projets visant à développer les assurances indicielles, à partir des indices climatiques tels que le niveau de précipitations ou des températures, a-t-on appris.

Au contraire des assurances classiques où le remboursement s'effectue sur la base de pertes de récoltes constatées, ces mesures visent à prévenir les effets des incidents climatiques sur les agriculteurs, en leur versant une indemnité en amont de l'incident. Ces assurances indicielles se présentent comme une réponse au changement climatique qui va certainement affecter certaines régions d'Afrique subsaharienne, en y rendant plus fréquentes les sécheresses. Parmi les avantages cités par ces produits, il y a le coût moins cher, donc plus accessible aux petits agriculteurs, qui représentent une large part dans les pays de la région.

Faute de données fiables orientées aux aléas climatiques et aux



petits agriculteurs des pays du sud en vue de la sécurisation de leurs cultures, les assurances indicielles peinent à s'installer en Afrique subsaharienne.

Une dizaine de projets couvrant une vingtaine de pays sont actuellement en cours, sous l'égide de la Banque mondiale, en vue de développer ce type d'assurance.

Sous la coordination du réseau PlaNet guarantee, quelques initiatives sont en train d'émerger en Afrique de l'ouest, notamment au

marketing de PlaNet guarantee, « l'assurance indicielle est une garantie pour les instituts de microfinance. Ces instituts peuvent

et de confiance dans le système d'assurance. [...] Les producteurs ne comprennent pas du tout l'intérêt de l'assurance », indique Antoine Leblois, chercheur à l'INRA. Ensuite, du côté des assureurs, du fait de « l'imperfection de l'indice », qui n'est pas directement lié aux rendements agricoles. Il y a également le poids du secteur informel, via les tontines.

Du coût, il y a un risque pour ces assurances dont la raison d'être est le changement climatique, au cas où les paiements aux agriculteurs deviendraient plus récurrents. Ce qui pourrait mettre en péril la viabilité du système. Anne Durez propose que le produit de l'assurance soit recalculé tous les ans. La hausse du risque de sécheresse devant rendre le prix de « plus en plus cher ». Ce qui pose la question de l'accès souhaité du plus grand nombre à ces assurances.

La solution serait la « mutualisation des zones », selon Anne Durez, celles non touchées par la sécheresse pouvant compenser les pertes de celles affectées.

Noël Ndong

Bénin, au Burkina Faso, au Mali, et au Sénégal, pour créer des produits d'assurance indicielle, qui seront vendus à des acteurs privés (instituts de microfinance). L'objectif est double : stabiliser les revenus des agriculteurs et leur permettre de financer leur activité.

Pour Anne Durez, responsable

prêter plus pour que la personne achète plus d'intrants et ait un rendement supérieur ».

Malgré des résultats encourageants, les assurances indicielles rencontrent des résistances, tant de la part des agriculteurs que de celle des instituts de microfinance assureurs. D'abord en raison d'un « manque de compréhension

CONGO/PÉTROLE

La Sonarep, un pilier indispensable de la SNPC

« Faire de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) une vraie société de production du pétrole », tel est le leitmotiv du nouveau directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga. Il dispose de 48 mois (04 ans) pour renverser la tendance actuelle qui fait de la SNPC une simple entreprise de commercialisation du pétrole.

Le nouveau directeur général de la SNPC devrait, dans la mise en œuvre de cet objectif, s'appuyer sur l'ensemble des filiales du groupe, parmi lesquelles la Société nationale de recherche et production (Sonarep), dont la vocation est, à juste titre, l'exploitation pétrolière. Celle-ci apparaît effectivement comme un instrument clé pouvant permettre d'atteindre l'un des objectifs majeurs que s'est fixé le directeur général de la SNPC.

Ambition pourtant noble

A sa création, la Sonarep avait reçu de ses fondateurs la noble mission d'être le bras de la SNPC, en charge de recherche et de l'exploitation des hydrocarbures. En clair, la Sonarep devrait être en première ligne des entités de la SNPC à l'aider à contribuer au budget de l'Etat. Elle serait la locomotive d'une SNPC florissante, dynamique, capable de résister aux différents chocs surgissant dans le secteur pétrolier et d'assurer, au pays, son indépendance énergétique par la commercialisation de sa propre production, à l'instar de ces sociétés nationales sœurs d'Angola, du Nigeria et de l'Algérie.

Fort paradoxalement – faute de stratégie adaptée ou par carence de vision managériale –, cette entité est restée à l'arrière-plan des préoccupations de la Holding qui a complètement laissé cette entreprise dans un état végétatif chronique, faisant d'elle une

entité totalement dépendante de la maison-mère. Ainsi, depuis la création de cette filiale, la SNPC s'est contentée de financer son budget de fonctionnement, dont plus de 80% sont affectés aux salaires. Donc, pendant plus de 16 ans, il n'y a pas eu de plan stratégique de croissance de la Sonarep. L'absence d'une politique managériale anticipative a transformé la Sonarep en un gouffre à milliards sur le dos de la SNPC et donc des contribuables pour peu ou presque rien.

Entreprise en difficulté

Tant que la maison-mère pouvait faire face à ses charges, tout se passait bien pour les 81 agents de la société et leur directeur général qui se la coulaient douce. Mais, depuis, la conjoncture est devenue difficile et la maison-mère (SNPC) peine à faire face à ses propres charges. Et, peu à peu, s'éloigne davantage de la Sonarep, la perspective de remplir ses missions industrielles, puisque ses finances battent de l'aile. Par conséquent, la Sonarep est en grande difficulté, très grande difficulté.

Cette crise est venue consolider au niveau de la Sonarep une situation désespérée marquée, entre autres, par : une trésorerie permanemment au rouge ; une dette fiscale abyssale ; une masse salariale colossale et une incapacité à honorer ses engagements y compris les plus essentiels.

L'espoir n'est pas perdu

Le tableau sombre que présente la Sonarep est semblable à la plupart des entreprises du portefeuille de l'Etat. Mais, le gouvernement a prescrit

sonnel, en vue de proposer à la tutelle les pistes de sortie de crise. En dépit des quelques résistances, comme il en existe dans toute entreprise engagée dans un processus de changement, tout le personnel est décidé de s'approprier la nouvelle dyna-



au nouveau directeur général la mission de reformer rapidement la SNPC, afin de la réinstaller dans sa position d'entreprise stratégique, instrument de souveraineté en matière d'hydrocarbures.

La question fondamentale est celle de savoir comment le nouveau directeur de la SNPC va-t-il s'y prendre, alors que le gouvernement lui a prescrit cette mission ?

Maixent Raoul Ominga, connaît bien la maison et les hommes. Qualifié de pragmatique, il puisera, sans doute dans ses rudiments sur la Sonarep, une structure capable de s'approprier la dynamique actuellement impulsée, en dehors de quelques brebis égarées.

On peut être tenté de proposer au nouveau directeur général de la SNPC d'engager rapidement des réformes structurelles en formant un front commun avec le tout nouveau staff de la Sonarep qui a déjà anticipé dans la réflexion pour sauver l'entreprise et les emplois.

La réduction des charges de fonctionnement et l'augmentation des ressources matérielles et financières sont, entre autres, les pistes de réflexion engagées par le nouveau staff, sous la houlette du directeur général de la Société, Gaston Gakosso. Cadre maison qui a vécu les déboires de son entreprise M Gakosso, arrivé en janvier 2018 a entamé une série de concertations avec l'ensemble du per-

sonnel impulsée actuellement pour sauver l'entreprise.

Les atouts ne manquent pas

Pour le nouveau chef de la SNPC, il s'agira de se saisir des accords que le gouvernement a signés avec les pays amis producteurs de pétrole, comme l'Algérie et l'Arabie-Saoudite pour une mise à niveau de ses ressources humaines dans les nouvelles technologies de recherche et d'exploitation de l'or noir. Cet axe, cheval de bataille du nouveau directeur général, la formation est le premier atout de la Sonarep.

Les quelques puits pétroliers en exploitation – même si la production n'est pas encore au niveau escompté – constituent un autre atout pour la Sonarep qui est en activités opérationnelles sur les champs de la SNPC, Kundji et Tilapia. Par ailleurs, la Sonarep dispose d'une base logistique des opérations, en construction à Djeno et d'un équipement complet de test et de production des puits de pétrole. Autant d'atouts qui placent cette filiale au-devant de la stratégie de Raoul Ominga qui vise à accroître la production opérée par la SNPC.

Reste, dans ce contexte, que le nouveau directeur général de la SNPC passe aux actes pour espérer voir cette société renaître et faire un bond en avant.



COOPÉRATION

Le FMI veut conclure les discussions avec le Congo

En mission à Brazzaville, le chef de la délégation de l'institution financière, Abdoul Aziz Wane, a indiqué le 3 avril que leur volonté était de boucler la phase des discussions avec le gouvernement congolais.

« Notre volonté pendant ces deux semaines, c'est de conclure les discussions. L'essentiel de ces discussions portera sur le mémorandum de politique économique et financière », a lancé Abdoul Aziz Wane.

La mission du Fonds monétaire international (FMI) travaillera avec la partie congolaise sur deux principaux points, à savoir la gouvernance et la dette. Sur le premier point, le fonds avait soumis un projet de rapport y afférent au Congo en vue de la finalisation. « Dans ce projet de rapport, il y a encore des informations à compléter. J'espère que pendant cette mission nous allons finaliser ces informations », a dit le chef de



Le chef de la délégation du FMI, Abdoul Aziz Wane (Adiac)

la mission du FMI.

Le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, a rassuré la délégation du FMI qu'elle aura la réaction du gouvernement congolais concernant le rapport sur la gouver-

nance avant la fin de sa mission. Le second point, quant à lui, est lié à la restructuration de la dette publique congolaise, estimée l'année dernière par le FMI à 5329 milliards de francs CFA. « Nous avons également be-

soin de discuter sur la situation de la dette extérieure et de vos créanciers bilatéraux et commerciaux. Nous devons nous assurer, avant le conseil d'administration, que la dette congolaise redeviendra sou-

tenable. Les assurances du financement attendu dans le cadre de cette restructuration vont aussi être délivrées chaque année pendant la durée du programme », a expliqué Abdoul Aziz Wane.

Par ailleurs, les questions liées au budget de l'Etat exercice 2018, au cadrage macroéconomique, ainsi qu'aux réformes structurelles seront aussi évoquées lors des discussions entre la délégation du FMI et la partie congolaise.

« Nous nous tiendrons entièrement à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements utiles et nécessaires dans le but de pouvoir mener à bien les discussions dont vous avez la charge », a signifié Lucien Eбата, conseiller spécial du chef de l'Etat, président du comité technique chargé des négociations avec le FMI.

Christian Brice Elion

PARLEMENT PANAFRICAIN

La session spéciale se tiendra en mai

Les questions d'intérêt commun entre les parlements congolais et panafricain ont été au centre des entretiens, le 3 avril à Brazzaville, entre le président du Sénat, Pierre Ngolo, et le président du parlement panafricain, Roger Nkodo Dang.



Roger Nkodo Dang échangeant avec Pierre Ngolo (Adiac)

« Nous avons abordé la question de la prochaine session spéciale du parlement panafricain de mai prochain et dont le message sera délivré au président de la République. Vous savez que le parlement panafricain tient ses sessions ordinaires en Afrique du Sud. Celle de mai est historique et nous voulons que la présence du Congo soit effective », a déclaré Roger Nkodo Dang.

Outre cette question, les deux personnalités ont également débattu de la ratification des instruments juridiques, la transformation du parlement panafricain en un organe législatif ainsi que de l'approche de l'élaboration des lois qui seront appliquées dans tous les pays.

Le président du parlement panafricain a également évoqué le problème des agendas à l'ordre du jour de l'institution, notamment l'agenda 20-63, par exemple, qui fait mention des dix premières années qu'il faut mettre en place, de l'agenda 20-20 qui parle de la fin de l'accord de Cotonou, pour lequel le parlement africain a pris position lors du dernier sommet Union africaine (UA)-Union européenne (UE), pour qu'il y ait un véritable accord entre l'UE et l'Afrique et non plus UA pays ACP.

Actuellement, a-t-il expliqué, il est question aussi de l'agenda 20-30 qui porte sur le fait que les armes doivent se taire en Afrique. Roger Nkodo Dang a aussi évoqué l'accord portant sur la zone de libre-échange continentale signé, il y a un mois, à Kigali par les chefs d'Etat, qui doit être mis en place dans les dix premiers mois et dont les parlementaires devront jouer tout leur rôle pour que celui-ci soit ratifié et que la libre circulation des personnes et des biens soit une réalité.

Notons que Roger Nkodo Dang a également été reçu par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvoubala.

Jean Jacques Koumba

AUDIOVISUEL

Une joint-venture va gérer et commercialiser la TNT

Les travaux de l'implémentation de la Télévision numérique terrestre (TNT) quasiment achevés, le gouvernement et son partenaire technique, Startimes, s'attellent à mettre en place la joint-venture qui va exploiter, maintenir et commercialiser la capacité au Congo.

Les premiers déploiements de la TNT vont être lancés dans cinq villes pilotes (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouessou et Oyo). Initialement prévue pour le premier trimestre de cette année, l'opération aura lieu dans les prochains jours, en attendant l'aboutissement de la problématique de la gouvernance de l'infrastructure. Le processus de création de cette société est bien avancé, souligne Thierry Mougalla, ministre de la Communication et des médias. Il est piloté, en premier lieu, par le ministère des Finances et du budget, accompagné par le ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, qui a la charge de déployer les infrastructures nécessaires, la présidence de la République, le ministère de la Communication en tant que bénéficiaire et enfin le prestataire technique, Startimes.

Dans les prochains mois, la société en création, une entreprise commune ou de participation, recevra ces infrastructures qu'installe Startimes et sera à pied d'œuvre pour créer le contenu qui sera embarqué dans le bouquet numérique de l'Etat.

« La gouvernance de cette infrastructure nécessite que nous

créons une société qui répondra aux attentes du gouvernement dans un secteur plein de potentialités, mais aussi très concurrentiel et qui n'est exploité aujourd'hui que par des sociétés privées », précise Thierry Mougalla.

Au Congo, il existe déjà des sociétés qui font de la télévision numérique, mais sous forme de diffusion satellitaire. La télédiffusion via un satellite, qu'opèrent les sociétés Startimes, Canal+, TNT Africa, est bien entendu de la télévision numérique par le fait que les contenus sont émis par des supports numériques.

Le projet que ficelle le gouvernement permettra d'avoir un déploiement de la TNT par voie terrestre. Un plan qui regorge deux points importants : le déploiement de la technologie et l'accessibilité de celle-ci à toutes les couches sociales de la société.

« Pour la préservation de l'intérêt général de notre population, nous avons le devoir de nous assurer que cette technologie soit accessible à tout le monde. A ce titre, il y aura un bouquet de base avec des chaînes gratuites préprogrammées dans la télévision, c'est-à-dire sans abonnement », promet le ministre de la Communication et des médias. Des contraintes sont levées pour le déploiement de la TNT

Le passage de l'analogique au numérique dans le secteur de l'audiovisuel se rapproche. En février dernier, les experts du ministère des Grands travaux et ceux du

ministère de la Communication se sont rendus sur le terrain pour faire un état des lieux de l'avancement des chantiers destinés à ce processus. Des visites concluantes dans les cinq villes pilotes épinglées à recevoir les premiers déploiements de la TNT ont eu lieu. Si ce satisfecit peut présager le lancement de la TNT dans les prochains mois, d'autres contraintes qui se rangent, à l'instar de la restitution des fréquences analogiques longtemps saisies par la RDC, soutiennent le processus.

Le Congo, comme plusieurs pays, n'a pas respecté le délai initial du 17 juin 2015, fixé par l'Union internationale des télécommunications pour le passage de l'analogie à la TNT, en ce qui concerne l'audiovisuel.

Pour lever les difficultés techniques, le pays a fait recours à l'expertise de Startimes. « C'est un opérateur mondialement reconnu dans ce secteur, qui ne nous propose pas juste le déploiement de cette technologie, mais aussi du contenu dédié à l'Afrique », explique Thierry Mougalla. « Mais au-delà du contenu que va nous proposer le prestataire technique, nous devons, à l'avenir, pouvoir créer notre propre contenu dans le but de favoriser le développement d'un écosystème audiovisuel, favoriser la montée à nos bouquets des chaînes existantes et l'arrivée de nouveaux opérateurs audiovisuels locaux », confie le ministre.

Quentin Loubou

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Vulgarisation de la campagne « Naître libre pour briller »

Au cours d'une conférence débat tenue le 31 mars à Kinkala, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida (OPDAS), section Congo, a tenu à renouveler son engagement à trouver des réponses adéquates à la riposte du sida pédiatrique.

Lancée en janvier 2017, à Addis-Abeba, en Ethiopie, la campagne continentale dénommée « Naître libre pour briller » traduit dans les faits la volonté de voir émerger une génération sans sida. C'est ainsi que la conférence débat tenue à la maison de la femme et de la jeune fille de Kinkala, en marge de la cérémonie de remise des dons à la population du département du Pool, a eu pour thème, « Mettre fin au sida pédiatrique d'ici à 2030 ». Elle a réuni des organisations œuvrant pour la lutte contre cette maladie, des membres du gouvernement et l'Unicef.

Pour Antoinette Sassou N'Guesso, l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant est aujourd'hui l'une des priorités et un domaine d'investissement clé de la stratégie nationale. Dans les premières années, le Congo, a-t-elle fait remarquer, avait enregistré des résultats tangibles et encourageants, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. « Ces dernières années, nous remarquons avec regret que la somme des bonnes pratiques mises en place s'annule



L'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, au centre, animant la conférence débat (Adiac)

considérablement pour des raisons diverses et variées », a déploré l'épouse du chef de l'Etat.

« Les statistiques de nos partenaires plongent notre pays aujourd'hui dans des profondeurs des classements africains. Le pays pionnier et modèle que nous étions hier a fait un recul que nous ne pouvons accepter », a signifié Antoinette Sassou N'Guesso. Sur le continent africain, signalons que le Congo est le premier pays à avoir lancé la PTME (prévention de la transmission mère enfant du VIH/sida). « Je reste optimiste à une génération libérée du sida, où chaque enfant naît sans conta-

mination par le VIH tout au long de sa vie. Les adolescents et les femmes vivant avec le VIH doivent avoir accès au traitement et aux soins dont ils ont besoin pour survivre et s'épanouir », a-t-elle martelé.

Après avoir attiré l'attention du public sur le comportement sexuel de chacun, elle a sollicité, une fois de plus, le « soutien constant » de l'Unicef, leur partenaire habituel, afin d'atteindre l'objectif de l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant au Congo.

Toutefois son implication dans la lutte contre le sida pédiatrique est appuyée par de nombreux témoi-

gnages pathétiques dont celui du couple séropositif Thierry et Valérie Maba, bénéficiaire de la PTME, car leurs deux enfants ne portent aucun signe de la maladie. Leur première fille, Antoinette Maba, a remercié l'épouse du chef de l'Etat pour cet engagement. Présente à cette conférence débat, la ministre de la Santé et de la population, Lydia Mikolo, a édifié le public sur les activités qu'elle mène pour la lutte contre le sida. En effet, l'action principale du gouvernement étant la meilleure prise en charge, la ministre de la Santé a expliqué comment mener cette action en vue de mobiliser les fonds auprès des partenaires.

Elle a également évoqué le problème de l'approvisionnement en médicament et les efforts fournis pour permettre aux patients de se soigner.

La représentante de l'Unicef est intervenue sur les statistiques. Elle a également apprécié les différents programmes lancés au Congo dans la lutte contre le sida, notamment la gratuité du traitement ; la prise en charge des enfants ; la coordination et la mobilisation des partenaires ; le renforcement des capacités pour l'intégration du VIH dans différents secteurs, etc. Toutefois, a-t-elle souligné, de nombreux défis restent à relever.

Yvette Reine Nzaba

EDUCATION

L'école Case Dominique mène un plaidoyer en faveur des jeunes autistes du Congo

La structure d'enseignement spécialisé et informel a animé, le 2 avril à Brazzaville, une causerie-débat portant sur l'autisme à l'occasion de la journée mondiale commémorative de ce handicap.

L'autisme, ou plus généralement les troubles du spectre de l'autisme, est un trouble du développement humain caractérisé par des difficultés de l'apprentissage social et de la communication, avec des comportements stéréotypés, des gestes très répétitifs,

un défaut de coordination des mouvements, etc.

Au Congo, l'école Case Dominique est la seule organisation sociale et humaniste qui se bat pour faire entendre la voix de ces enfants autistes. « Ces enfants sont souvent exclus de la

société. On ne peut pas accompagner un enfant autiste seul. Avec plusieurs compétences, nous pouvons réduire les effets des troubles autistiques par une prise en charge éducationnelle », a indiqué la sœur Ida Louvouandou, membre de la congrégation des petites sœurs dominicaines et coordonnatrice de la Case Dominique. L'initiative de cette école consiste à collecter les idées positives pour aider les enfants autistes à sortir de leur exclusion sociale et de l'ignorance, parce qu'il y a trop d'aspects subjectifs dans des familles. Bien que l'autisme soit encore mal connu des décideurs, la Case Dominique compte sur l'apport des parents, des médecins, des orthophonistes et des éducateurs.

En amont, la Case Dominique, aidée par un médecin scolaire, se charge de cultiver l'amour entre enfants autistes, prend soins d'eux et suit de près leur comportement. Selon une intervenante, auprès des autistes on

retrouve encore certaines facultés. Ils savent dessiner, confectionner des tableaux de peinture et autres.

Emue par cette initiative, l'inspectrice de la circonscription scolaire de Poto-Poto, Mme Ondongo née Ondzé sollicite la formation et le recyclage des enseignants afin qu'ils puissent mieux détecter les enfants autistes dans les écoles publiques. L'Etat congolais, précisons-le, fait recours à des partenaires pour prendre en charge les autistes. Par contre, l'un des représentants de l'Eglise catholique a souhaité que le ministère de l'Enseignement crée plusieurs écoles spécialisées et une pédagogie inclusive pour l'intégration de ces enfants.

Signalons que l'autisme a pour agent causal le syndrome d'Asperger qui avait été défini cliniquement en 1981 par Lorna Wing, à partir de la « psychopathie autistique » décrite en 1944 par Hans Asperger.

Fortuné Ibara

L'appel du gouvernement entendu par les enseignants

La reprise des cours a été effective, le 3 avril, sur toute l'étendue du territoire national.

La rencontre du vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, avec les représentants des bénévoles, prestataires et diplômés des écoles professionnelles, le 31 mars, en présence du ministre de tutelle, Anatole Collinet Makosso, a donné ses fruits.

En effet, la reprise des cours comptant pour le troisième et dernier trimestre de l'année scolaire 2017-2018 s'est déroulée sans inquiétude. Toutes les écoles ont quasiment ouvert leurs portes à travers le pays. « Il n'y a pas eu de problèmes, nous faisons confiance au vice-Premier ministre qui nous a assurés que le gouvernement était à pied d'œuvre pour résoudre la situation concernant le recrutement des enseignants finalistes des écoles professionnelles, ainsi que des prestataires et bénévoles recensés », a confié l'un des responsables du syndicat des enseignants ex-bénévoles.

Parfait Wilfried Douniama



Une vue partielle des participants à la causerie débat sur l'autisme(Adiac)

RELIGION

Le prophète William Arsène Yaucat Guendi réitère sa révélation sur la paix au Congo

Le fondateur de l'apostolique prophétique et universelle mission du Cèdre a animé, le 1er avril au village Bilolo, une conférence de presse pour répéter son message sur la stabilité sociale, économique et politique dans le pays, en dépit de la crise financière et l'insécurité qui a régné dans le département du Pool.

Le prophète Yaucat Guendi est revenu sur sa prophétie annoncée le 11 avril 2015, relative à la stabilité socio-économique au Congo. Dans ce message, en effet, il indiquait que le pays connaîtra des soubresauts politiques et économiques, mais qui ne l'empêcheront pas d'avoir une stabilité durant les dix prochaines années. « *Il n'y aura pas d'événements fâcheux au Congo. Mais, il pourra y avoir un léger vent passager. Le Congo restera dans la paix instaurée par Dieu* », prophétisait-il.

Quant aux mouvements socio-politiques du département du Pool et la crise financière actuelle que traverse le Congo, le prophète a rassuré l'opinion publique en ces termes : « *Le Congo a de lendemains meilleurs. Les petites crises observées naissent par esprit de rébellion ou du fait qu'il y a des Congolais qui veulent*

contredire la prophétie. Encore un peu de temps, la crise financière sera balayée ». Le serviteur de Dieu a ajouté : « *La prophétie reste inchangée. Elle est en train de s'accomplir et elle s'accomplira davantage...* ».

À propos de l'apport de son église dans le développement socio-économique du pays, le prophète Arsène Yaucat Guendi a indiqué que la mission du Cèdre encourage ses fidèles dans l'agriculture. Il a cité les champs et l'élevage piscicole qu'ils entretiennent dans la périphérie de Brazzaville, ainsi que les cacaoyères et les palmerais dans certains pays d'Afrique de l'ouest. L'homme de Dieu a également souligné que la mission du Cèdre oeuvre dans la scolarisation des enfants et l'insertion socio-économique des jeunes à Brazzaville. « *L'oeuvre de Dieu rassemble des familles, il y a des enfants qui*

naissent. Donc, il faut installer des structures pour conforter cette oeuvre mais pour l'instant, nous ne travaillons que manuellement », a indiqué le prophète William Arsène Yaucat Guendi. À Brazzaville, la mission du Cèdre forme plusieurs dizaines de jeunes fidèles à la maçonnerie, la plomberie, la médecine vétérinaire et à bien d'autres métiers pour les aider à lutter contre l'oisiveté.

L'oeuvre apostolique prophétique et universelle s'intéresse aussi à la préservation de l'environnement

Lors de la visite guidée du village Bilolo, après la conférence de presse, les journalistes ont été informés des règles restrictives observées pour la protection de l'environnement dans ce site, notamment les coupures d'arbres tout comme l'usage du feu qui doivent se faire avec autorisation.

Les efforts entrepris dans la préservation de l'environnement au village Bilolo, a-t-on appris, ont permis d'y rencontrer aujourd'hui des antilopes, des iguanes et



Le prophète Yaucat Guendi/Adiac national du jeûne et prière pour accompagner la mise en oeuvre de cette directive du président de la République.

même des gazelles. « *Il y a très longtemps, nous recevions un message de ne pas couper l'herbe n'importe comment, de ne pas tuer les animaux et autres. J'ai donc observé ce message-là. Ce village est entouré de forêts et rivières. Nous adhérons fermement à la protection de l'environnement. Le Congo a besoin des techniciens, des économistes, des médecins, des ingénieurs et non de ceux qui prennent les armes* », a expliqué William Arsène Yaucat Guendi, demandant au chef de l'Etat de mettre en oeuvre tout le mécanisme de rupture avec les antivaleurs dans le pays. Ainsi, il a plaidé pour l'instauration d'une journée

nationale du jeûne et prière pour accompagner la mise en oeuvre de cette directive du président de la République.

Le village missionnaire de Bilolo, qui s'étend sur plusieurs kilomètres dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Djiri, est l'une des résidences de ce prophète. Il a été créé le 19 novembre 1988. Rappelons que l'apostolique prophétique et universelle mission du Cèdre s'est implantée un peu partout dans le monde, notamment au Congo, Gabon, RDC, Sénégal, Canada, France, Belgique, Allemagne, Angleterre, Hollande, Côte d'Ivoire, Cameroun, dans tous les pays de l'Afrique de l'ouest, etc.

Fortuné Ibara

INTERVIEW

Georges Kilébé : « Lorsque nous aurons la paix et la sécurité de manière irréversible, les choses se normaliseront au fur et à mesure »

Après la signature en décembre 2017 de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et les représentants du pasteur Ntoumi, la vie a repris son cours à Kinkala, chef-lieu du département du Pool. La paix s'installe progressivement et la population vaque normalement à ses occupations. Dans cette interview exclusive avec Les Dépêches de Brazzaville, le préfet du département du Pool a affiché son optimisme pour le retour définitif de la paix, même s'il reste encore beaucoup à faire.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Monsieur le préfet, comment va Kinkala deux ans après les hostilités ?

Georges Kilébé (G.K.) : La paix règne dans la ville de Kinkala. Nous avons connu des périodes difficiles, mais aujourd'hui, il y a l'accalmie, Kinkala vit maintenant dans la paix et la sérénité.

L.D.B. : Comment avez-vous procédé pour que le chef-lieu de votre département retrouve cette accalmie ?

G.K. : Nous avons élaboré plusieurs stratégies. A chaque évolution de la situation, il a fallu bâtir des stratégies pour maintenir kinkala et éviter sa chute, ainsi que celle des treize autres districts du département du Pool. Puis, il a fallu fédérer des énergies avec les collègues de la force publique, de l'administration du



territoire ainsi qu'avec les sages et les notables pour ramener la paix et la sécurité.

Nous avons eu le privilège d'accompagner les sages et les notables du Pool, le 3 octobre 2017, auprès du président de la République qui a tendu sa main pour le retour de la paix dans ce département. Les enfants du Pool, de leur côté, n'ont pas manqué de la saisir. Puis, sont intervenus les accords de cessation des hostilités et de cessez-le-feu signés entre le gouvernement et les partisans du pasteur Ntoumi, le 23 décembre 2017, ici à Kinkala.

Enfin, il y a eu la mise en place

de la commission ad hoc mixte paritaire qui travaille actuellement. Sur le terrain, elle a déjà lancé officiellement l'opération de sensibilisation depuis le 20 mars dernier. Je faisais partie du convoi qui a procédé à l'ouverture des voies de Brazzaville à Kinkala, Mindouli jusqu'à Kindamba pour ramener la libre circulation des personnes et des biens. Nous avons également mis en place tout un assemblage de tactiques pour ramener la paix, non seulement à Kinkala, mais aussi dans tout le département du Pool.

L.D.B. : Au cours de votre mi-

ni-tournée dans d'autres districts, vous avez sûrement eu l'occasion de rencontrer des ex-combattants ninjas. Que réclament-ils ?

G.K. : Les ninjas font partie prenante pour la paix. Ce besoin se fait sentir clairement. Ils ont exprimé leurs préoccupations aux membres de la commission ad hoc mixte paritaire. Ces préoccupations seront examinées et des solutions pourraient être trouvées.

L.D.B. : D'après la population, les ninjas viennent à Kinkala pour s'approvisionner et repartir dans la forêt....

G.K. : Non ! Ils ne repartent pas dans la forêt. Les ninjas habitent dans des villages proches de Kinkala et autour des grandes agglomérations comme Mindouli, Kidamba et autres. Je les ai rencontrés dans les villages et non dans la forêt. L'une des conclusions de la commission ad hoc mixte paritaire est la libre circulation des personnes et des biens. Ces ninjas sont aussi des citoyens congolais.

Nous nous sommes engagés dans le processus de paix, donc, ils ont le droit à la libre circulation. Ils peuvent venir s'approvisionner et repartir dans leurs villages. Nous voulons qu'ils se comportent en bons citoyens et non en ex-combattants. D'ailleurs, ils n'ont pas le droit de se promener avec leurs armes. Même dans leurs propres villages, nous avons remarqué

qu'ils ne portent plus les armes. Ils les ont gardées quelque part et attendent le désarmement officiel.

L.D.B. : En dehors de Kinkala, l'école a-t-elle repris dans d'autres districts ?

G.K. : L'école est encore fermée dans le district de Vindza. Par contre, elle a repris dans le district de Kimba. Dans le district de Kindamba, le collège fonctionne, contrairement à d'autres localités comme Kinkembo, Loulombo et autres, où la population a abandonné les lieux. Il va de soi que l'hôpital aussi ne fonctionne pas, puisque ce sont les zones qui étaient occupées par l'armée qui traquait les ex-ninjas, et de l'autre côté, les ex-ninjas qui faisaient des incursions dans des villages. Mais, à Kinkala, Boko, Loumo, Loungui, Igné etc... les élèves ont repris le chemin de l'école.

L.D.B. : L'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, et sa Fondation viennent de distribuer des vivres aux déplacés. Quelles doléances avez-vous présentées ?

G.K. : Nous avons tout simplement besoin de la paix et la sécurité. Toutes les autres doléances sont subordonnées au retour de la paix et la sécurité. Lorsque nous aurons la paix et la sécurité garanties, de manière irréversible, les choses vont se normaliser au fur et à mesure.

Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba

INTERVIEW

Antoine-Béli Bokolojoué : « Le Congo ne donne pas l'opportunité aux architectes nationaux de jouer pleinement leur rôle »

Brazzaville et les autres grandes villes du Congo sont touchées par des érosions qui mettent à mal la vie de plusieurs citoyens, surtout ceux qui vivent dans des quartiers périphériques. Dans une interview accordée à la presse, le président de l'Ordre des architectes du Congo (OAC) revient sur les causes de ce phénomène et propose quelques solutions.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Vous êtes architecte-urbaniste pendant que la ville de Brazzaville est frappée par des érosions. Quelles sont, selon vous, les causes de ces glissements de terrain ?

Antoine-Béli Bokolojoué (A.B.B.) : Plusieurs causes sont à l'origine de ces érosions : le glissement de terrain provoqué par des pluies intenses, le manque de végétation, un drainage des eaux non adéquat. Il y a aussi des causes extérieures parmi lesquelles l'occupation anarchique des terrains, donc construction sans réglementation et bien d'autres.

L.D.B. : La responsabilité sur ce phénomène est-elle partagée entre les pouvoirs publics et la population ?

A.B.B. : Oui ! En effet, la responsabilité est partagée dans ce sens que les gens ne respectent pas les lois et règlement. De son côté, l'Etat ne fait pas appliquer la loi. Personne n'est au-dessus de la loi et personne n'est plus fort que l'Etat. C'est l'occasion de faire une remise à plat des problèmes en ce qui concerne l'occupation des terrains. L'occasion pour les municipalités de notre pays d'élaborer des POS (Plans d'occupation des sols) et de réglementer l'urbanisme. En somme, une remise à

plat de tous ces problèmes concernant l'urbanisation de nos villes.

L.D.B. : Actuellement, l'exemple probant qui fait couler beaucoup d'encre et de salive est celui de Ngamakosso, dans le 6^e arrondissement Talangai, où la deuxième sortie nord est coupée en deux. En votre qualité d'architecte-urbaniste, comment pouvez-vous expliquer cela ?

A.B.B. : Mon avis est qu'il faut résoudre le problème d'une manière radicale, c'est-à-dire faire de telle sorte que les solutions techniques pour les travaux de drainage des eaux et de stabilisation de cet endroit puissent se faire d'une manière durable. Ensuite, il faut passer à l'étape de la prévention pour éviter ce genre de catastrophe qui coûte cher au pays. Bref, il faut des vraies études pour des vraies solutions. Une bonne solution technique produit nécessairement un bon résultat technique. Pour cela, il ne faut pas hésiter d'associer l'expertise nationale, il y en a.

L.D.B. : Etes-vous d'avis que l'une des causes des érosions est liée aux problèmes d'urbanisme dont souffre la ville de Brazzaville ?

A.B.B. : Comme je l'ai dit plus haut, il y a plusieurs causes dont les

problèmes d'urbanisme. L'adoption des schémas directeurs d'aménagement de nos villes, la création des POS, par exemple, et d'autres textes sur l'urbanisme mettront, à coup sûr, de l'ordre dans ce domaine. Il faut regarder avec attention le problème de distribution anarchique des terrains. Le ministère chargé de l'Urbanisme et celui en charge du Foncier doivent travailler ensemble pour résoudre ce problème.

L'urbanisme est un enjeu politique. Dans notre pays, on avait de bonnes lois jusqu'en 1991, malheureusement une bonne partie d'entre elles a été effacée pendant la Conférence nationale souveraine. Aujourd'hui, chacun est devenu propriétaire terrien et décide de faire ce qu'il veut. On nous fait même des rues de 4 m alors que Brazzaville était l'une des villes les mieux tracées en Afrique et au monde, aujourd'hui on nous crée des ghettos partout. Je voudrais ajouter toutefois que l'on peut construire sur les collines mais en respectant les normes. L'Etat a une arme importante : le permis de construire. Si l'Etat décide de revaloriser le permis de construire, les gens ne feront plus n'importe quoi.

L.D.B. : Dans d'autres pays, les architectes construisent des villes, mais au Congo, il y a comme une démission de votre part, comment expliquez-vous cette attitude ? N'êtes-vous pas associés dans les actions de développement urbain ?

A.B.B. : Le diagnostic est sévère car les architectes sont au service



de l'intérêt général et de la qualité des territoires urbains et ruraux. Rappelons-le, l'architecture est avant tout un acte politique et elle répond à des enjeux transversaux : culturels, économiques, environnementaux, sociaux. Plusieurs choses sans faites sans nous, je cite quelques-unes : la programmation des grands projets d'architecture ou édifices en cours de réalisation actuellement sur le territoire national se fait sans l'appui ou le conseil de l'OAC ; l'intervention d'architectes étrangers sur le paysage urbain de nos grandes villes à travers la conception d'immeubles ; la révision des documents importants d'urbanisme. Le Congo ne donne pas l'opportunité aux architectes nationaux de jouer pleinement leur

rôle dévolu pour le développement économique et l'amélioration du cadre de vie.

L.D.B. : Pour terminer, peut-on parler de l'architecture sans urbanisme, ou du foncier sans urbanisme ?

A.B.B. : Entre les deux, le pas est très petit. L'urbanisme, c'est l'architecture à l'échelle du territoire alors que l'architecture, c'est à l'échelle parcellaire. C'est pour cela que l'urbanisme réglementaire est important car il régule tout. Je pense aussi qu'on ne peut pas dissocier le foncier de l'urbanisme, parce que les deux sont condamnés à marcher ensemble.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

TRANSPORT FLUVIAL

Les armateurs du beach de Brazzaville boudent la nouvelle taxe

Aucun des canots rapides appartenant à un particulier n'a traversé le Pool-Malebo, le 3 avril, en dehors de ceux de la Société congolaise des transports fluviaux (Socotraf).

Les armateurs déplorent la nouvelle taxe de 1000 FCFA pour laquelle ils sont désormais sommés de payer avant d'acquiescer la liste d'équipage, un document censé contenir les noms du pilote et des matelots. Pour exprimer leur mécontentement face à la circulaire publiée par la Direction générale de la navigation fluviale (Digénaf), le président des armateurs des canots de Brazzaville, Modeste Dieudonné Iloki, a déclaré : « Le document a toujours existé et on ne l'a jamais payé. Pourquoi on nous le vend aujourd'hui alors qu'il relève de la loi de 2002. On est asphyxié, il y a trop de taxes ».

« En plus, on a taillé le manifeste autrement, le nombre de personnes à bord est de seize, alors qu'il y a des canots qui contiennent trente voire trente-cinq places. Le propriétaire va tourner à perte car, pour permettre aux trente canots disponibles d'être tous en mouvement, un canot n'a droit qu'à un voyage par mois. Nous voulons que ta tutelle prenne cette situation en main », a souhaité le président des armateurs.

Outre cette nouvelle taxe, ces exploitants paient à la Digénaf entre 318 000 et 387

000 F CFA pour le renouvellement annuel des documents administratifs, 15 000 F CFA pour le certificat de navigabilité, 130 000 FCFA l'année pour le contrôle technique. A cela s'ajoutent les 60 000 F CFA pour l'obtention d'un permis de sortie. La Socotraf prélève, quant à elle, 30% des recettes brutes de chaque canot. Le Port autonome et port secondaire perçoit, pour sa part, la somme de 17 000 FCFA.

Abordé, le directeur général de la navigation fluviale, Faustin Bobongo Ybarath, a indiqué que cette nouvelle mesure n'était pas une invention relevant de sa direction et qu'elle était toujours appliquée jusqu'en 2011, avant l'adoption de la loi de finances sur la gratuité des documents administratifs. « Dans la loi de finances de 2018, le chef de l'Etat abroge toutes les gratuités. En tant qu'administration de police, nous ne pouvons qu'appliquer ce qu'on nous demande de faire, afin d'apporter notre contribution dans le budget de l'Etat », a-t-il déclaré.

« Officiellement, il n'y a que deux sociétés désignées pour faire le trafic entre les deux villes. Les autres qui exercent au niveau national devront signer les contrats avec leur employeur qui n'est autre que la Socotraf », a indiqué le Digénaf.

Lopelle Mboussa Gassia

AVIATION CIVILE

Des experts esquissent le projet de création d'une académie régionale

Les modalités d'implantation de l'institution ont été examinées de fond en comble, le 3 avril à Brazzaville, prélude à une réunion des ministres des Transports de l'Afrique centrale.

L'académie régionale de l'aviation civile en gestation est censée pallier l'insuffisance du personnel qualifié, en formant les jeunes aux métiers et en mettant en œuvre les programmes de formations spécifiques nécessaires aux industries de l'aviation civile.

Le pays devant abriter cette académie n'est pas encore connu. Il en est de même de la contribution des Etats membres au budget de cette future école. Au cours de cette rencontre, a indiqué Pascal Moussavou-Mbissa, délégué de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), les participants vont tenter d'examiner le rapport de l'étude de faisabilité menée par un consultant agréé.

« La création de cette institution de formation académique de proximité en Afrique centrale, dédiée aux métiers d'aviation civile, revêt un caractère prioritaire. Cela est dû au fait que l'académie permettra aux Etats de s'acquiescer des obligations qui leur incombent vis-à-vis de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) dans les domaines clés de la sécurité, de la sûreté, de l'environnement... »,

a souligné Pascal Moussavou-Mbissa.

D'après les données statistiques de prévision de trafic de l'Association internationale du transport aérien, ainsi que de l'OACI, le transport aérien sera appelé à jouer un rôle crucial dans le désenclavement et le développement socio-économique en Afrique centrale. Région productrice des matières premières, elle attirera de nombreux investisseurs, dont l'avion est le mode de transport préféré.

À cela s'ajoute la mise en place progressive de la politique de libre circulation des personnes et des biens au sein de la Cémac et de la CEEAC, qui devrait entraîner une mobilité des cent soixante-quinze millions d'habitants que compte cette partie du continent africain.

Les conclusions de ces travaux seront soumises à la réunion de l'aviation civile, prévue pour le 6 avril à Brazzaville. Pour autant, une étape importante venait d'être franchie, à en croire le ministre congolais des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande. « Cette réunion traduit l'expression d'une prise de conscience de la CEEAC, à définitivement résorber les carences pointées du doigt par l'OACI, en matière de formation des ressources humaines », a interpellé le ministre Fidèle Dimou.

Fiacre Kombo

FESTIVAL INTERNATIONAL DU LIVRE ET DES ARTS FRANCOPHONES

La deuxième édition se tient à l'IFC

L'événement a été ouvert le 3 avril par une conférence de presse au cours de laquelle les invités ont été présentés et la programmation riche en activités dévoilée.

La manifestation se tient du 3 au 7 avril, sur le thème «Penser, raconter l'Afrique; l'Afrique pensée, racontée». Elle regroupe des écrivains venus des différents pays du monde.

Durant cinq jours, le public aura droit à des conférences, tables rondes, cinéma, musique, théâtre, rencontres lycéennes et séminaires pédagogique. Le Festival international du livre et des arts francophones (Filaf), explique Khady Fall Diagne, sa conceptrice et directrice, a pour objectif de poser des passerelles. « C'est une occasion qui permet de croiser les regards des écrivains et des lecteurs ; de faire le métissage de la littérature francophone à d'autres littératures », indique-t-elle.

Au total, cinq panels sont au programme. Ils permettront aux auteurs d'intervenir respectivement sur différents thèmes, parmi lesquels Makenzy Orcel qui apportera la touche artistique à ce festival. Il animera le panel 3 et 4 à l'Institut français du Congo (IFC) et dans certains établissements scolaires français et congolais, des ateliers artistiques de création et de restitution à partir de ses deux œuvres, à savoir «La nuit des terrasses» et «Caverne». L'auteur animera également, le 5 avril à 18 h, un atelier avec la chorale Les divas et les ateliers Sahm.

Xavier Luffin, Romuald Blaise Fonkoua et Théophile Obenga interviendront sur le panel 2, ce 4 avril. Romuald Blaise Fonkoua, professeur des littératures

francophones à l'université de Strasbourg, souhaiterait rencontrer les étudiants de l'université Marien-Ngouabi.

Le panel 1, intitulé Afrique (s) ambiguë(s), Afrique(s) fantôme(s), a été animé à l'ouverture par Abdelaziz Baraka Sakin, qui aimerait aussi rencontrer les jeunes écrivains congolais.

Ken Bugul, alias Mariétou M'Baye, écrivaine sénégalaise, interviendra le 6 avril sur le panel 4 dédié aux femmes : l'Afrique



Les organisateurs entourés des invités (Adiac)

au féminin : entre amazones, potomitans et gentes invisibles. Quant à Emmanuel Dongala, romancier et dramaturge, une figure marquante de la littérature africaine contemporaine, il animera les panels 4 et 5 : penser, écrire l'Afrique de demain. Il interviendra aussi sur son roman « La sonate à Bridgetower ». Son ouvrage intitulé «Photo de groupe au bord du fleuve» sera en adaptation, le 7 avril en soi-

rée, par la compagnie Les sans voix peu avant la clôture de cette deuxième édition.

Entre autres intervenants, Gabriel Okoundji, Yvan Amar, les Prs Omer Massoumou et Théophile Obenga, l'Union européenne et les autres.

L'artiste musicienne congolaise, Gladys Samba, livrera avec les mamans du Congo un spectacle le samedi. Le même jour, à 18 h, il y aura la remise des prix du grand concours d'écriture des lycéens du Filaf, à 19 h. Un plateau final est réservé à tous les intervenants. La clôture de ce festival interviendra à 20 h 30

mn à l'IFC.

Signalons que les rencontres universitaires et lycéennes se dérouleront de 8 h à 13 h, de mercredi à samedi, dans les différents établissements scolaires français et congolais, notamment à l'université Marien-Ngouabi, au département d'histoire ; à la Faculté des Lettres, au lycée Saint-Exupéry, à l'école militaire, au lycée Cheminade et au lycée de la Révolution.

Rosalie Bindika et Rude Ngoma

TOURNOI DE L'UNIFFAC

L'équipe nationale U-17 au Cameroun pour défendre son titre



Le directeur de cabinet du ministre des Sports remettant le drapeau national aux deux capitaines des Diables rouges/Adiac

Vingt Diables rouges de la catégorie ont quitté Brazzaville, le 2 avril, pour Yaoundé où ils vont justifier leur titre de vainqueur de la première édition de la compétition, organisée à domicile en 2016.

La deuxième édition du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Unifac) se déroule du 3 au 15 avril. Elle met aux prises le Cameroun, le Gabon, le Tchad, la République centrafricaine, le Sao Tomé et Príncipe, la République démocratique du Congo et le Congo.

Peu avant le départ des Diables rouges, Jacques Gambou, le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'éducation physique, les a rencontrés dans la salle des conférences du Centre national de formation de football. Il leur a remis, au nom du ministre, les équipements, notamment trois séries de maillots, des survêtements, des bottines, bas, ainsi que le drapeau national, pour mettre ces jeunes devant leur responsabilité. « Le samedi quand j'ai eu le privilège d'assister à leur dernier match d'entraînement, ils ont tous dit unanimement qu'ils partaient pour gagner, c'est-à-dire nous ramener la Coupe. Vous prenez un engagement devant le peuple congolais. Le chef de l'Etat sera le premier à être heureux si vous

ramenez cette coupe au pays », leur a rappelé Jacques Gambou.

Le Congo avait remporté, le 31 juillet 2016, la dernière édition organisée à Brazzaville devant la RDC au nombre de points (huit pour le Congo contre sept pour la RDC), d'autant plus qu'en l'absence des trois autres équipes de la zone 4, cette compétition dénommée «Challenge Issa-Hayatou» s'est disputée sous forme d'un mini-championnat.

La liste des vingt Diables rouges U-17 convoqués par Valdo et Isaac Ngata

- 1-Patchely Rael Mbemba;
- 2- Gilbert Ntoulani;
- 3-Hermest Malonga;
- 4-Francis Nzaba;
- 5-Lyvin Jospin Bongo;
- 6- Ray Pattern Ngontala;
- 7-Junior Mouniengué;
- 8-Borel Tomandzoto;
- 9- Darmol David Ntaly;
- 10-Reuch Triomphe Kokolo;
- 11-Elie Andzouono;
- 12-Prosper Miakatsindila Milandou;
- 13-Warrick Mapengo;
- 14-Chrisma Ngankan;
- 15-Pedro Peya;
- 16-Valdy Matondo;
- 17-Yannick Baniakina;
- 18-Japhet Mankou;
- 19-Jacques Eboké;
- 20-Lucien Expedit Ayemba.

James Golden Eloué

SPORT DE MAI NTIEN

Stève Dzibril Kouma sollicite le soutien des partenaires

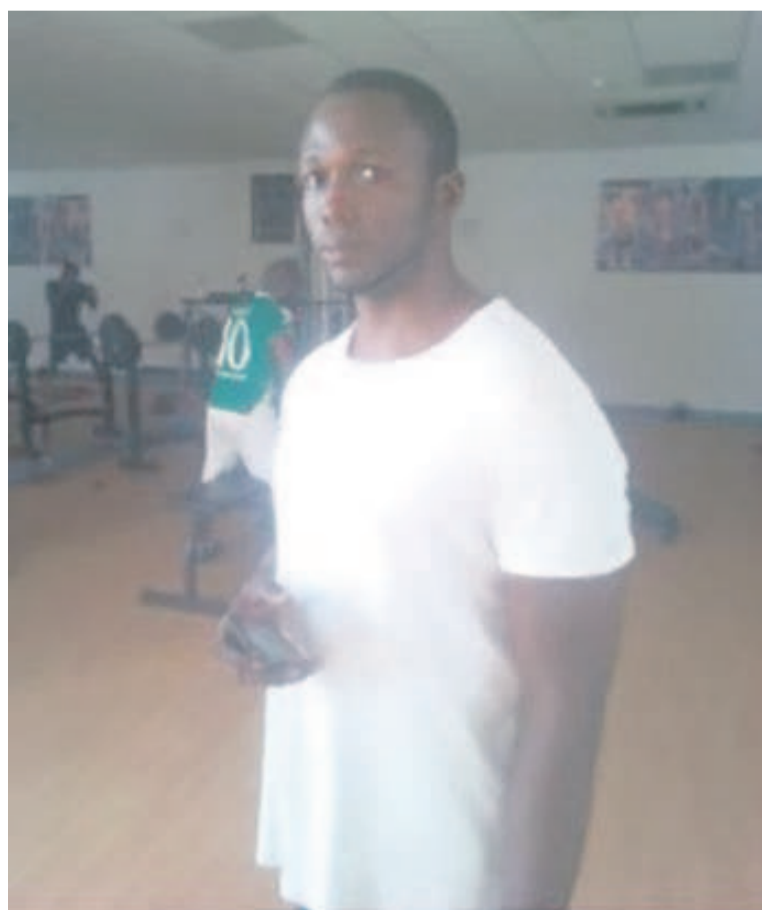
Le professeur de Wushu (art martial chinois) et coach dans la beauté corporelle anime la salle de musculation du gymnase Nicole-Oba, une salle qui accuse quelques défaillances en matériels de sport. Aussi demande-t-il l'apport des personnes de bonne volonté pour l'équiper.

La salle de musculation SP (Seigneur production) du gymnase Nicole-Oba de Talangaï, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, reçoit toute personne de toutes catégories sans exception de sexe, âgée de 8 ans et plus. Sur place, le Pr Stève Dzibril Kouma et sa maison SP aident des gens à pratiquer le sport. « Nous avons une grande salle de gymnase Nicole-Oba à Talangaï. C'est un gymnase que nous sommes en train de viabiliser à travers cette salle qui prend en compte à la fois, la musculation, la gymnastique, le fitness, ... Nous travaillons non seulement pour aider les gens à faire le sport, mais aussi les vieilles personnes à retrouver la mobilité, les personnes handicapées ou qui ont quelques membres paralysés ainsi que ceux qui ont été victimes d'un accident vasculo-cardiaque à se remettre. Nous réduisons leur système »,

a expliqué Dzibril Kouma.

Au regard de l'importance de cette activité sportive et de son bien-fondé sur le corps humain, cette salle reçoit beaucoup de gens, et du coup, les appareils deviennent insuffisants et d'autres tombent régulièrement en panne. Dès lors, le problème du matériel commence à se poser avec acuité. Son animateur voudrait bien équiper cette salle par un matériel performant pour la rendre plus active, mais hélas, il coûte très cher. D'où, son appel aux partenaires qui comprennent le bien-fondé de la pratique du sport, afin d'acquérir des vélos statiques, des tapis de course, des barres pour la musculation réelle, des appareils robots, des altères, des sacs de frappe, des ballons...

Pour Stève Dzibril Kouma, contrairement au sport dit « Ewawa » qui généralement se pratique chaque week-end et à l'issue duquel les gens s'empiffrent d'alcool, le travail qu'ils



Stève Dzibril Kouma (Adiac)

font au sein de ce gymnase apporte un plus dans le sport congolais. Il conseille le repos après le sport, de manger et boire sainement.

« Nous aidons le ministère des Sports à avoir des athlètes de qualité, parce qu'un athlète qui n'a pas la performance, la beauté corporelle qu'il faut, est un souci. Le travail que nous faisons aide énormément le ministère. Pour preuve, nous recevons dans la salle SP du gymnase Nicole-Oba, de façon régulière, le champion d'Afrique de Karaté, qui est, d'ailleurs, le numéro 1 pour les Jeux Olympiques prochains, le champion du Congo de boxe, capi Lauri, les champions de Wushu, ... », a expliqué Stève Dzibril Kouma, ajoutant que pour l'heure il se concentre sur le centre Nicole-Oba, mais l'ambition est d'être présent dans tous les gymnases.

Notons que Stève Dzibril Kouma, professeur de Wushu et coach dans la beauté corporelle, est également président de la Fédération congolaise de cette discipline depuis le 4 octobre 2014.

Bruno Okokana

CLÔTURE DU MOIS DE LA FEMME

Télé Congo Pointe-Noire / Kouilou de tout cœur avec les orphelins

Pour mieux promouvoir les droits de la femme, la direction interdépartementale de la chaîne nationale à Pointe-Noire et au Kouilou a initié une série d'activités culturelles, sportives, agricoles et humanitaires qu'elle a bouclée le 30 mars par la remise de dons aux orphelins et enfants abandonnés.

Le mois de mars a été bien rempli à Télé Congo Pointe-Noire/Kouilou (TVPN) qui a organisé plusieurs activités en vue de permettre aux femmes de s'exprimer et de défendre leurs droits. Sous la coordination de sa directrice interdépartementale, Irma Nadège Ikama, TVPN a mis à la disposition des femmes, tous les jours et pendant un mois, un espace d'expression de quarante-cinq minutes.

En conformité avec les thèmes national et international du 8 mars, des tribunes ont été animées par les femmes du service de rédaction de cette chaîne. Celles-ci ont porté sur différents sous-thèmes concernant divers domaines (numérique, culture, sport, mode et beauté, leadership, entrepreneuriat, accès à la terre et aux crédits, production et transformation des produits locaux, droits des femmes et autres). Des sous-thèmes qui ont été débattus avec des invitées venant des différentes structures et organisations de la place. Ces tribunes ont permis aux



femmes de Pointe-Noire de faire entendre leur voix, de dénoncer les maux dont elles sont victimes et de faire des suggestions pour une meilleure promotion du respect de leurs droits. L'activité leur a aussi permis de voir comment la femme congolaise peut contribuer au développement socio-économique du pays et accéder à une véritable autonomie. Outre ces tribunes, la TVPN a organisé une marche sportive

couplée à un planting d'arbres dans son enceinte, le 24 mars. Ces activités patronnées par le préfet du département, Alexandre Honoré Paka, se sont déroulées en présence de la directrice départementale de la Promotion de la femme, Félicité Meno Diop Tchiloumbou. Pour boucler le mois, les femmes de la TVPN, conduites par Irma Nadège Ikama, ont fait des dons, le 30 mars, au centre social Jean-Baba. Situé

à côté du rond-point Le Gorille, dans l'arrondissement 2, Mvou-Mvou, ce centre s'occupe des bébés et nourrissons abandonnés. Les mêmes dons ont été aussi offerts à l'orphelinat Cœur Céleste de Mpita, dans l'arrondissement 6, Ngoyo. Ils ont été constitués de sacs de riz, lait, bidons d'huile, paquets de couches, boîtes de conserves, spaghettis et papiers toilettes. «*Nous ne pouvions boucler ce mois de mars sans penser aux*

enfants, sans jeter un regard sur eux», a confié Irma Nadège Ikama.

Il faut noter que les femmes de la TVPN ont aussi participé à la formation sur le maraîchage hors sol organisé par le Service national de reboisement durant tout le mois de mars. Elles ont également pris part à la parade qui a marqué la célébration nationale du 8 mars à Pointe-Noire, au boulevard Loango.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

AGRICULTURE

Des femmes formées à la technique du maraîchage hors sol

L'initiative de la ministre de l'Economie forestière dans la ville océane a réuni, du 26 février au 30 mars, plus d'une centaine de participantes au Centre de recherche et de développement des plantations industrielles.

Des femmes des différentes structures et organisations de Pointe-Noire ont pris part à la formation d'initiation au maraîchage hors sol, animée par le Service national de reboisement. Une activité

qu'elles peuvent désormais pratiquer chez elles et dans des parcelles dépourvues d'espace en terre, avec des contenants en plastique comme des seaux, des bacs, des bidons d'huile coupés,

des sacs de farine ou de riz vides et autres.

Pendant plus d'un mois, les participantes ont appris à préparer le substrat ou lit de la culture, terre noire mélangée à la poudre de charbon, au remplissage des seaux percés. Elles ont aussi eu droit à des séances théoriques et pratiques sur les techniques de maraîchage. Pour ce qui est du substrat, Françoise Ombé Amboud, cheffe de la Journée nationale de l'arbre et des espaces verts, qui a assuré la formation, a précisé : «*Il faut quatre seaux de terre noire pour un seau de charbon émiétté*».

Les femmes ont appris aussi à produire différents légumes et plantes condimentaires comme la ciboule, les épinards, les endives, la marante, l'oseille, la laitue, l'aubergine, etc. Sur le terrain, les résultats sont déjà visibles et les participantes ne cachent pas leur satisfaction.

«*Le maraîchage hors sol*

est une technique que je ne connaissais pas et que j'ai découverte grâce à cette formation. Cette technique a l'avantage d'être pratiquée n'importe où, même là où il n'y a pas de terre. Je l'expérimente chez moi et les résultats sont déjà satisfaisants», a confié Aurélie Manhore De Bessi, une participante.

D'après Françoise Ombé Amboud, la cérémonie de clôture officielle de cette formation et de remise de kits aux participantes aura lieu à une date ultérieure. Celle-ci se déroulera en présence de la ministre de l'Economie forestière qui a initié la formation en vue de marquer le mois de mars et encourager les femmes à consommer des produits bios. «*Nous n'allons pas nous arrêter là, d'autres sessions de formation sur le maraîchage hors sol seront organisées*», a-t-elle informé.

L.P.C.N'Z.



Les femmes lors de la formation/crédit photo Adiac

JEU DE SCRABBLE

Le Congo brille à Bamako

Lors du 3e championnat d'Afrique de la discipline organisé dans la capitale malienne, du 25 au 30 mars, le représentant congolais, Cyrille Tchicaya, a ramené une médaille d'argent après sa défaite en finale face au Camerounais François Roland Balog.

Quatre-vingt et un joueurs issus des onze fédérations, notamment Bénin, Cameroun, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo ont pris part à la compétition qui avait cinq épreuves au programme : l'élite, le blitz, la paire, le classique, le défi africain. Composée seulement de deux joueurs, l'équipe Congo n'a pas pu prendre part à la coupe d'Afrique des nations de scrabble dont le classement se fait sur le cumul de points engrangés par les cinq meilleurs joueurs par pays. En effet, la délégation congolaise était composée de Cyrille Tchicaya et Maxence Ravel Sambala. Me Michel MOUNGONDO, très connu dans le monde des arts martiaux, vice-président de la Fédération nationale de scrabble, était présent en tant qu'officiel.

En dépit de la préparation difficile faute de moyens adéquats, les joueurs congolais ont fait bonne figure à Bamako. La paire Tchicaya Cyrille-Sambala Maxence a fini dans le top 10 africain. Au blitz, Sambala Maxence, joueur évoluant à la ligue de Brazzaville, a fini 8e sur quatre-vingt et un.



La délégation congolaise à Bamako crédit photos DR»

À l'épreuve dite élite, les deux Congolais ont été distancés par leurs adversaires venus d'Afrique de l'ouest.

La grande satisfaction est venue du classique où Tchicaya Cyrille, joueur évoluant à la ligue de Pointe-Noire, s'est qualifié pour la finale après quatorze rondes palpitantes où il a fait une remontée au classement, partant de la 32e à la 3e place pour finir 2e au 14e tour. Il ne s'est incliné en finale que contre François Roland

Balog du Cameroun. La médaille d'argent qui récompense ses efforts prouve à suffisance le réel potentiel congolais qui, avec des moyens conséquents et une préparation minutieuse, peut mieux faire à l'avenir. Cyrille Tchicaya est sur les traces de son compatriote Parfait Mouanda, le premier champion du monde de scrabble classique et actuellement 14e mondial. Il est installé en France. L'assemblée générale constitutive de la Confédération africaine

de scrabble (CASF), tenue en marge de la compétition, a décidé du remplacement de l'actuel bureau Afrique de la Fédération internationale de scrabble francophone par la CASF. Le Congo, un des membres fondateurs, par le biais de Me Michel MOUNGONDO, va diriger le secrétariat aux comptes. Signalons que du 18 au 21 mai se tiendra à Pointe-Noire le championnat national de scrabble qui réunira les scrabbleurs des ligues de Brazzaville, Pointe-Noire,

Dolisie et Nkayi. La Fédération congolaise de scrabble, dirigée par Edson Kouadja, espère et souhaite le soutien de tous pour la réussite de cet événement. Le scrabble, qui est un sport cérébral à la fois activité ludique et distraction saine, est un facteur de cohésion dans les quartiers et un moyen d'apprentissage de la langue française tout en s'amusant pour les jeunes et les enfants.

Hervé Brice Mampouya

GENRE

La femme appelée à innover et à sortir du parasitisme

La Jeune chambre internationale (JCI), en partenariat avec l'ONG Yekolab, a organisé le 31 mars, à Pointe-Noire, un focus sur le thème « Our Women, our lives », c'est-à-dire nos femmes, nos vies. Cette activité a clôturé le mois de la femme marqué par l'organisation de divers événements dans la ville océane.

Animées par Kriss Brochec, directrice de Congo Web Agency et promotrice d'Africa Digital Academy, et Ines Ngatsono, responsable antenne Pointe-Noire de l'ONG de Yekolab, les retrouvailles ont regroupé une trentaine de jeunes filles issues de di-

vers horizons. «La participation de la femme congolaise à l'innovation et aux nouvelles technologies» par Ines Ngatsono et «Comment encourager la femme dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication» par Kriss

Brochec ont été les deux sous-thèmes développés par les oratrices.

Ines Ngatsono a axé son intervention sur le sursaut de la femme qui doit se débarrasser de la culture de parasitisme, en adoptant des attitudes plus volontaires et en s'armant de dynamisme. La femme doit toujours apporter de la plus-value à ce qu'elle entreprend. « Le statu quo tue économiquement et socialement. Si on ne provoque pas le changement, on le subit », a-t-elle dit, illustrant son argumentation par l'exemple de la femme vendeuse de sucettes ou yaourts qui a dû innover pour nourrir sa famille. D'autres exemples analogues ont été cités par Ines Ngatsono, avant de conclure que toutes les innovations ne sont pas forcément liées aux nouvelles technologies. Femme aux multiples casquettes et au parcours peu atypique, Kriss Brochec a

exposé en prenant pour exemple son vécu et son parcours sinueux. Étudiante, elle s'est battue avant d'intégrer le monde de l'emploi. « La femme doit oser, sortir de sa zone de confort, avoir des objectifs et ne jamais abdiquer même en cas de difficulté. C'est en cela que réside son salut et sa réussite. Car dans le monde de l'entrepreneuriat, les embûches sont nombreuses. On tombe, on se relève. Tel est le quotidien de ce monde sans merci », a-t-elle souligné. Deux ateliers dirigés par les deux oratrices ont été organisés à la fin du focus sur le thème « Quel intérêt pour l'entrepreneuriat des jeunes femmes au Congo et une femme entrepreneuse à la manière congolaise ». Les échanges ont confirmé que l'autonomisation de la femme est impérative pour son équilibre social.

H.B.M.



Photo de famille à la fin du focus crédit photo «Adiac»

JEUX AFRICAINS ET JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE

La fédération nationale boucle le premier regroupement

La Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) a débuté la préparation de ses athlètes pour les rendez-vous d'Alger (Algérie) et de Buenos Aires (Argentine) par un camp d'entraînement, achevé le 31 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Après le renforcement des capacités des entraîneurs, la FCA a entamé, dans la foulée, la formation des officiels techniques et juges arbitres. Elle a ensuite clôturé cette série de formations par le camp d'entraînement ou encore le suivi-évaluation des athlètes, du 30 au 31 mars. Ces entraînements visaient à accroître le nombre d'athlètes dans l'atteinte des minima de qualification aux différentes compétitions nationales, africaines et mondiales.

Trente athlètes sélectionnés ont bénéficié d'une mise au vert de 14 jours en vue de préparer les

DÉLABREMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le rapport de la mission d'inspection remis au gouvernement

Le document permettrait aux autorités de faire la lumière sur le travail réalisé par des entreprises qui ont eu en charge, entre autres, la construction des stades dans les grandes villes du pays.

Après avoir visité les infrastructures sportives, construites pour la plupart dans le cadre de la politique tournante de la municipalisation accélérée, à travers le territoire national, le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngoulondélé, avait fait un constat amer. « Comment allons-nous faire pour réparer les installations en état de délabrement très avancé alors qu'elles n'ont même pas encore totalisé cinq ans d'existence ? Il s'agit d'un défaut de construction. La réparation est urgente pour permettre aux Congolais de pratiquer le sport dans de bonnes conditions », s'indignait le ministre, le 8 janvier dernier, devant les représentants de la société Zhengwei, qui a construit le plus grand nombre de ces infrastructures.

En effet, ces interrogations ont conduit le gouvernement à déployer une mission d'inspection, qui est descendue sur le terrain avec les entreprises concernées ainsi que les représentants des Grands travaux et du ministère des Sports pour un état des lieux. « Le travail de cette inspection est visible au niveau du gouvernement. Je pense qu'il faut des expertises plus approfondies des architectes et ingénieurs congolais qui ont de l'expérience pour ce genre de travail », a précisé le président de l'Ordre des architectes du Congo, Antoine-Béli Bokolojoué, dont l'institution avait été associée dans cette démarche.

Parfait Wilfried Douniama



Jeux africains de la Jeunesse, qui se tiendront, cette année, en Alger, en Algérie, et les Jeux olympiques de la Jeunesse prévus à Buenos Aires, en Argentine. Dans ce camp, les surprises n'ont pas manqué. Aux 100 m, par exemple, c'est le lanceur du jave-

lot Roméo Mandzila qui est sorti premier. Mais qu'à cela ne tienne, la FCA a tiré les bons enseignements à l'issue de ces sessions de formation.

« Pendant quatorze jours, nos athlètes ont eu l'opportunité d'améliorer le volume d'entraî-

nements, du traitement sanitaire et alimentaire, ce qui, nul doute, a permis le développement des aptitudes physique, motrice, technique, tactique et mentale », a expliqué Jean Baptiste Ossé. Le président de la fédération a ajouté que ce camp d'entraîne-

ment a permis aux entraîneurs et officiels techniques de mettre en exergue leurs savoirs reçus au cours des séminaires de renforcement des capacités. « Comme vous le savez, les meilleurs résultats au sport passent par les bons contenus d'entraînement, les bonnes installations, les adversaires de taille et la qualité des nutriments. C'est à ce titre que la Fédération congolaise d'athlétisme a mis en place cette dynamique », a-t-il rappelé.

Charlemagne Vingha a, au nom de la Direction générale des sports (DGS), loué l'initiative de la FCA. « Je salue cette initiative prise par la fédération qui comprend que le sport de haut niveau se construit et que les résultats se préparent. Il ne s'agit pas d'improviser à quelques jours de la compétition pour faire piètre figure. J'exhorte tout le monde à faire bon usage des acquis de camp d'entraînement, que vous soyez entraîneurs, officiels techniques ou athlètes », a souhaité le représentant de la DGS.

James Golden Eloué

CENTRE CULTUREL RUSSE

L'exposition de peinture des artistes congolais remporte un franc-succès



Le directeur du CCR pendant l'exposition (Adiac)

Ouverte il y a quelques jours, l'exposition-vente des tableaux du trio Sylvestre Mangouandza, Guy Florent Samba et Russel Ngouoni Nzoumba, composée de quarante et un chefs-d'œuvre visuels, s'achève ce 4 avril.

« Nous sommes ravis d'abriter cette exposition regorgeant de meilleurs tableaux des peintres de Brazzaville, Sylvestre Mangouandza, Guy Florent Samba et Russel Ngouoni Nzoumba. Le vernissage a été un grand succès. Nous avons reçu des visiteurs tous les jours ouvrables entre 10h et 16h, à l'exception de dimanche. Une grande partie des tableaux a été vendue, précisément plus de 2/3. Cette exposition est un grand succès », a déclaré le directeur du Centre culturel russe (CCR), Sergey Belyaev, à quelques

heures de la fermeture de cette exposition.

Sylvestre Mangouandza, président de l'association des peintres de l'Ecole de peinture de Poto-Poto, a exposé douze œuvres dont la technique utilisée est l'huile sur toile. Il s'agit de Masque téké, La joie des filles, Yoro le pêcheur, Femme du bar, Qui vivra verra, Maternité kongo, Éléphant, Femme des champs, Scène de marché, Marché du poisson, Scène de pêche, et Masque kébé-kébé. Les prix de ces toiles varient entre 150 000 et 1 500 000 FCFA.

Guy Florent Samba, pour sa



Les visiteurs de l'exposition (Adiac)

part, a présenté dix œuvres dont la technique utilisée est l'huile et acrylique sur toile et huile sur bois ; coûtant 120 000 à 450 000 FCFA. Il s'agit de : Les attributs princiers, L'aurore, Le train de la vie, La force du caractère, La chasse du roi, La purification, La cité, Femme de champ, Makoko, et Souvenirs des ancêtres.

Le troisième peintre, Russel Ngouoni Nzoumba, a exposé, quant à lui, dix-neuf tableaux utilisant la technique de l'huile sur toile, dont les prix varient entre 50 000 et 650 000 F CFA. Il s'agit de : Vendeuse de mangues, Girafe au point d'eau, Ko popa, Les tresses, L'enfant et son jouet, Djibon, Fumeuse de pipe, Lionne au point d'eau, Grâce juvénile, Nzoko, Tsam tsameur, Retour des champs, Ragots de

bois, Nzela na Mboka (route au village), Marche des éléphants, Le repas, Nzungu na moto,...

Notons que le dernier tableau cité a été offert en cadeau lors de la cérémonie d'ouverture, à la conseillère du chef de l'Etat, Edith Laure Itoua, qui avait répondu juste à une devinette du peintre, à savoir « Quelle est cette reine qui nous fait pleurer tout le temps ? » Sa réponse a été la « fumée ».

Après l'exposition de peinture, le CCR va abriter, à partir du 6 avril, l'exposition photographique du collectif Elili, qui sera consacrée à la peinture murale au Congo. Ce sont les photographes faites par les jeunes photographes de ce collectif à travers la ville de Brazzaville.

Bruno Okokana